



PRÉPARATIFS DU RÉFÉRENDUM  
**AMMAR BELHIMER PRÉSIDE  
 UNE RÉUNION DE TRAVAIL**

Page 4

**PROCÈS DE BARKAT  
 ET OULD ABBÈS**

**DES PEINES  
 DE 8 À 12 ANS  
 DE PRISON  
 REQUISES**

Page 5

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 4088 | Lundi 14 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

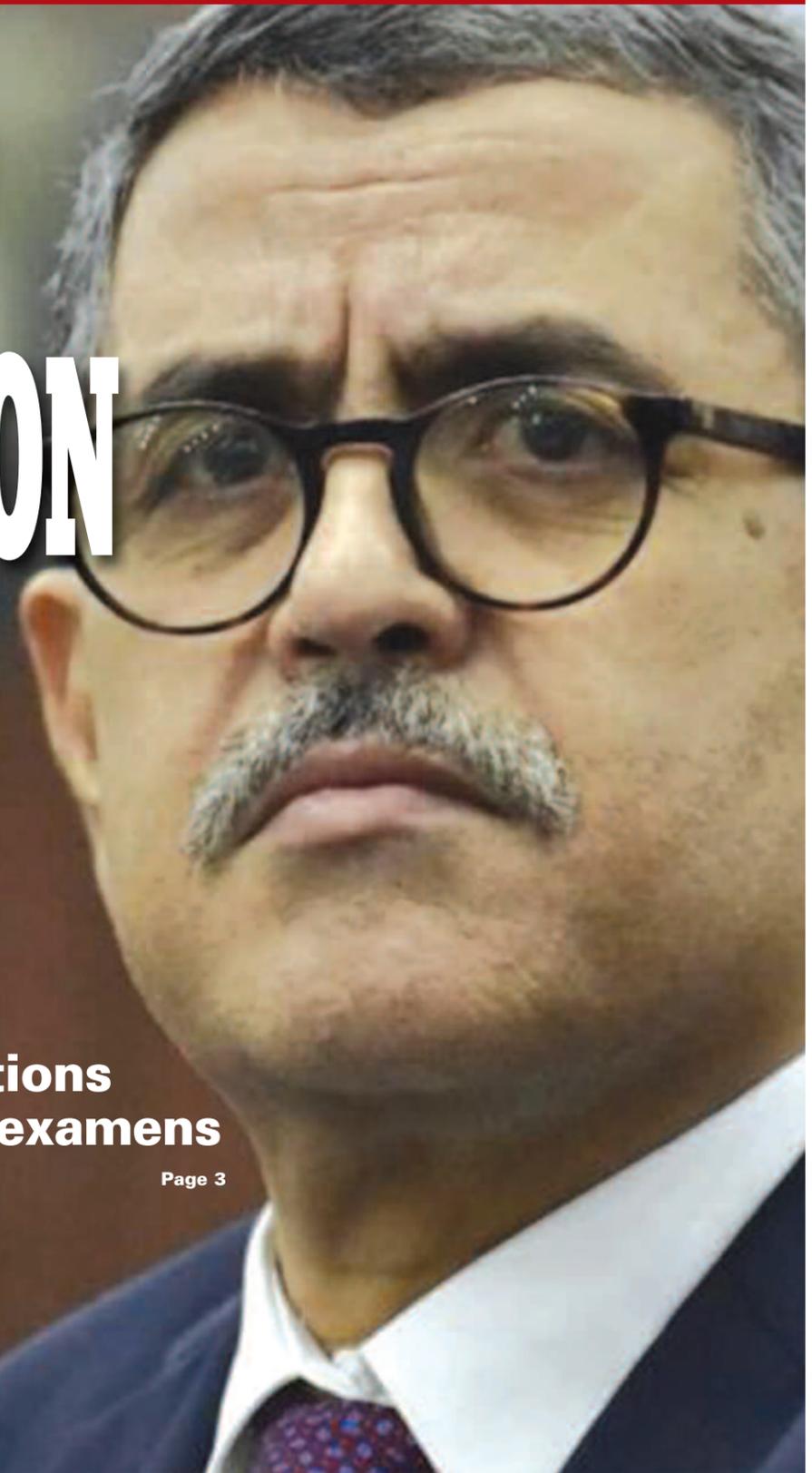
**CORONAVIRUS/NOUVEAU  
 BILAN**

**247 CAS  
 CONFIRMÉS,  
 07 DÉCÈS ET  
 162 GUÉRISONS**

Page 16

**DJERAD A PROPOS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021:**

**"TOUT DÉPEND  
 DE LA SITUATION  
 SANITAIRE"**



● **Bac 2020 : Toutes les conditions réunies pour la réussite des examens**

Page 3

CONCERTATIONS AU MALI

**LES PARTICIPANTS  
 S'ENGAGENT À UNE  
 TRANSITION DE 18 MOIS**

Page 16



SELON FRONTEx

**SIX FOIS PLUS DE  
 HARRAGA ALGÉRIENS  
 VERS L'EUROPE QU'EN 2019**

Page 16



**15**  
*mille policiers  
mobilisés pour la  
sécurisation des  
candidats au Bac.*

**27**  
*mille appels  
reçus par la  
DGSN au cours  
des dernières  
intempéries.*

**30**  
*milliards DA de  
revenus annuels  
pour le complexe  
d'El-Hadjar.*

## "The Cow" remporte le 1<sup>er</sup> prix au Festival du court métrage d'Annaba

Le film *The Cow* du réalisateur iranien Rassoul Jo Hak a remporté le 1<sup>er</sup> prix, le Portail d'or du Festival portail numérique du court-métrage d'Annaba. Le 2<sup>e</sup> prix de ce festival virtuel mensuel, le Portail d'argent a été décerné au court métrage *Morning Flavors* des deux réalisateurs marocains Sahir et Ahcen Yakouti, alors que le film *The Visit* du réalisateur syrien Amrou Ali s'est adjugé le 3<sup>e</sup> prix. Le jury du Festival a accordé une "mention spéciale" au film *Kiffah Yatim* de l'Algérien Zidane Djilali et *A qui la faute* de l'Ivoirien Marbot Lath. Le prix du public a été décerné à *The Last Will* de l'Irakien Mohamed Hocine Mohamed Dorbendikhani. Le prix du jury a été remis au Français Guillaume Mainguet pour *Le milieu du lac* et au Marocain Fayçal El Halimi pour *The princess life*. Lancée en avril dernier par la direction locale de la culture avec le concours de la maison de la culture Mohamed-Boudiaf et plusieurs associations artistiques, ce festival a enregistré la participation de



400 courts-métrages réalisés par des cinéastes amateurs d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

## Cours de traduction de BD de l'arabe vers l'espagnol



Les Instituts Cervantès d'Alger et d'Oran ont lancé un appel à participation à un cours en ligne sur les techniques de traduction de la bande dessinée de l'arabe vers l'espagnol, prévu

du 5 octobre au 9 novembre prochains, une manière de permettre le rapprochement entre les cultures et une introduction dans l'univers de la BD et du roman graphique. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et l'ambassade d'Espagne en Algérie, ce cours didactique virtuel permettra aux participants de se familiariser avec le langage et les propres codes du 9<sup>e</sup> art exprimé en langue arabe et d'acquérir les compétences nécessaires pour traduire des BD de l'arabe vers l'espagnol. Le cours se compose de deux parties, une de "théorie générale" destinée au large public et une autre de "pratique spécialisée" dédiée essentiellement aux étudiants de l'ELE (Espagnol comme langue étrangère) et aux hispanistes de divers horizons. Il sera dispensé sur la plateforme de la salle virtuelle de l'université de Valence, par des professeurs et des spécialistes de la BD et de la traduction. -

## Ouverture graduelle des salles de sports privées le 15 septembre

L'ouverture graduelle et sous des conditions strictes des salles de sports privées aura lieu le mardi 15 septembre, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Toute personne désireuse de prendre part à une activité sportive devra se soumettre à un examen médical, à l'issue duquel un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive lui sera délivré. L'adhérent s'avérant porteur du coronavirus doit être signalé au gérant de la salle et il doit s'engager à ne pas se présenter aux séances. Parmi les conditions requises pour la reprise des entraînements : la superficie des salles qui doit être de 160 m<sup>2</sup> au minimum, disposant obligatoirement d'une aération naturelle efficiente, les salles dont les locaux sont en entresol ou en sous-sol ne peuvent pas rouvrir pour l'instant. Les sanitaires doivent obéir à des règles strictes de désinfection et de nettoyage, le port du masque grand public obligatoire pour tous, strict respect des mesures de distanciation physiques et sociales, protection de la réception par du plexiglas, gestion des goulots d'étranglement et prise de la température corporelle avant l'entrée.



Les piscines et milieux aquatiques (bains à remous, SPA, massage au jet) ne sont pas concernés par cette reprise.

D  
I  
X  
I  
T



**SALAH GOUDJIL**  
*"La Constitution révisée n'est pas  
conjoncturelle mais destinée aux  
générations pour que l'État  
demeure toujours debout."*

## Elle se sectionne la main pour toucher une... assurance

Une Slovène de 22 ans a été condamnée vendredi 11 septembre à deux ans de prison pour s'être coupée la main avec une scie circulaire dans l'espoir de toucher une assurance de près de 400.000 euros.

Son compagnon, âgé de 30 ans, a lui écopé de trois ans de prison devant la cour de district de Ljubljana pour l'avoir poussée à agir.

Julija Adlesic, qui s'est retrouvée avec une main entièrement sectionnée jusqu'au poignet, était accusée d'avoir mis en scène, avec trois complices, un accident pour toucher l'indemnité de 380.000 euros et 3.000 euros par mois jusqu'à la fin de sa vie. Le groupe avait, peu avant, contracté des assurances auprès de cinq compagnies différentes.

## Il laisse 30.000 dollars de... pourboire aux employés d'un fast-food

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, le rappeur 50 Cent a distribué 30.000 dollars à des employés d'un restaurant Burger King dans le quartier de Queens, à New York.

Accompagné de son ami l'entrepreneur Jay Manzini, le rappeur et interprète de Candy Shop ou Ayo

Technology s'est rendu à pied au drive du fast-food, dans ce quartier qui l'a vu naître et grandir. Une fois arrivé au guichet, Curtis Jackson, alias

50 Cent, a surpris tout le monde en sortant de ses poches des liasses de billets pour les distribuer à chaque employé du restaurant, sous le regard médusé des passants. La scène a été filmée.

On entend les cris de joie et d'admiration fuser, tandis que le rappeur continue de distribuer ces pourboires inattendus. En quelques heures la scène a été vue plus de 4,5 millions de fois ! Un beau jackpot pour le rappeur aussi.

DJERAD DONNE LE COUP D'ENVOI DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT À PARTIR D'ANNABA

# Toutes les conditions réunies pour la réussite des examens

*Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné, hier à partir d'Annaba, le coup d'envoi des épreuves du Baccalauréat pour l'année scolaire 2019-2020.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Djerad a procédé à l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe, au centre d'examen du CEM Chaib Larbi du chef-lieu d'Annaba, où il s'est enquis des conditions du déroulement de l'examen.

Le Premier ministre a rappelé, que les épreuves du Baccalauréat se déroulent cette année dans "une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la pandémie du nouveau coronavirus".

S'adressant aux candidats, Djerad a souligné qu'"en dépit de ses répercussions, la pandémie du coronavirus nous incite à développer des réflexes pour nous protéger, préserver notre santé et celle des personnes qui nous entourent".

Le Premier ministre a également encouragé les candidats "à soigner leur écriture" leur assurant qu'une écriture soignée permet de mieux apprécier le contenu.

Djerad s'est également entretenu avec quelques professeurs, encadreurs du



Baccalauréat au centre d'examen Chaib Larbi, les félicitant et les encourageant à aller de l'avant. "Il faut être fier du métier que vous exercez.

Le professeur forme les générations futures et les bons professeurs contribuent à l'édification d'une société éclairée", a-t-il dit.

Le Premier ministre a déclaré à l'occasion : "Je suis optimiste quant au bon déroulement des épreuves du Baccalauréat.

Il y a eu une sensibilisation des candidats mais aussi de leurs parents pour les aider à mieux se préparer pour ces épreuves.

L'Etat a mobilisé tous les moyens pour

assurer la réussite de cet examen, dont l'opération d'organisation est suivie de près et avec une grande attention, par le président de la République et le ministre de l'Éducation nationale".

Pas moins de 12.085 candidats, dont 4.506 libres, se sont présentés aux épreuves du Baccalauréat à Annaba, répartis sur 48 centres d'examens dont deux pour les pensionnaires des établissements pénitentiaires. A l'échelle nationale, le nombre de candidats aux épreuves du Baccalauréat est de plus de 637.000 élèves, entre scolarisés et libres, pour cette session septembre 2020, qui s'étalera sur cinq

jours. 4.647 détenus passent également les épreuves du Baccalauréat, à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale, en tant que centres pour les examens officiels.

Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 2019-2020, avait rassuré le ministre de l'Éducation.

Le secteur de l'éducation avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais également pour éviter la propagation de la pandémie du coronavirus, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays. Pour rappel, le Conseil des ministres, réuni le 10 mai dernier sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé du report au mois de septembre, de l'examen du Baccalauréat en raison de la situation sanitaire prévalant dans le pays.

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé 15.379 policiers à travers tout le territoire national pour la sécurisation de l'examen du Baccalauréat prévu du 13 au 17 septembre 2020.

Pour rappel, le taux de réussite à l'examen du Bac session 2019 s'est établi à 54,56%.

L. B.

DJERAD À PROPOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021:

## "Tout dépend de la situation sanitaire"

La question de la rentrée scolaire 2020/2021, qui alimente moult interrogations depuis quelques jours, vient de trouver une première réponse dans la bouche du Premier ministre, qui a annoncé que "tout dépend de la situation sanitaire et épidémiologique".

En déplacement à Annaba pour y donner le coup d'envoi aux épreuves du baccalauréat

2019/2020, Abdelaziz Djerad a expliqué à la presse, que "l'ouverture des établissements scolaires se fera une fois que toutes les garanties et assurances sur le plan sanitaires seront réunies". Plus précis encore, mais sans donner de date précise, le Premier ministre observe que "la situation épidémiologique est en constante amélioration et au vu des derniers indicateurs, la

reprise des cours sera pour bientôt". Parlant de façon plus générale de la pandémie, Abdelaziz Djerad a rappelé que "depuis le débat de la pandémie, l'Etat a pris plusieurs mesures, grâce à la solidarité nationale et à la prise de conscience des citoyens qui ont permis de ralentir la propagation du virus".

R. N.

TRICHERIE AU BEM

## Un lycéen condamné à 1 an de prison à Guelma

Le tribunal de Guelma, à l'Est de l'Algérie, a condamné, mercredi dernier, un lycéen à un an de prison ferme et une amende de 100.000 dinars pour avoir "diffusé le corrigé de l'examen de langue arabe sur sa page Facebook" et ce, en vertu de nouvelles dispositions du code pénal prévoyant de lourdes peines pour ce type de fraude, a annoncé, avant-hier samedi, le ministère de la Justice dans un communiqué.

Le communiqué a précisé, que les tribunaux ont commencé à prononcer les "premières peines d'emprisonnement", pour des faits liés à la fuite des sujets de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), la diffusion de corrigés et la "triche".

Une autre personne, accusée d'avoir "fuité le sujet de langue arabe par téléphone portable", a été placée en détention provisoire par le tribunal de M'sila (230 km au sud

d'Alger). Son procès doit avoir lieu dimanche, selon le ministère.

Amendé en avril dernier, le code pénal criminalise "l'atteinte aux examens et concours". Toute personne impliquée dans la fraude aux examens encourt une peine allant de 1 à 15 ans de prison.

Le phénomène de la fraude aux examens du brevet et du baccalauréat a pris de l'ampleur ces dernières années en Algérie.

R. N.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## L'Algérie disponible à accompagner le Burkina Faso

L'ambassadeur de la République du Burkina-Faso, Oumarou Sadou, a souligné, hier à Alger, avoir reçu des assurances de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur la "disponibilité" de l'Algérie à "accompagner" son pays dans la lutte contre le terrorisme. "Le président Tebboune m'a rassuré quant à la disponibilité de l'Algérie d'accompagner mon pays en particulier et toute la région du Sahel dans la lutte contre le terrorisme qui demeure le défi essentiel", a déclaré M. Sadou à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Tebboune. M. Sadou qui remis au chef de l'Etat ses lettres de créances l'accréditant en tant que nouvel ambassadeur du Burkina Faso en Algérie, a ajouté avoir abordé avec le Président de la République la coopération bilatérale dont le volet économique, soulignant la volonté des deux pays d'oeuvrer pour faciliter leurs échanges.

Par ailleurs, M. Sadou a indiqué avoir transmis, par la même occasion, "les salutations du peuple burkinabé au peuple algérien qui l'a accompagné dans tous les défis que nous avons connus que ce soit au niveau national ou au plan régional contre l'insécurité".

R. N.

## BEM-BAC Plus de 600.000 bavettes distribuées aux candidats

Plus de 600.000 bavettes ont été distribuées aux candidats à l'examen du BEM et du BAC, sur tout le territoire national par Algérie Télécom (AT) et la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, a indiqué AT dans un communiqué. "Ce quota destiné aux candidats du BEM et du BAC est le fruit de la mise en exploitation de 56 ateliers financés par Algérie Télécom", précise la même source.

Le communiqué rappelle dans ce sens, la signature le 17 août dernier, d'une convention de mécénat entre Algérie Télécom et la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers portant sur le financement de 56 ateliers sur tout le territoire national, sous le patronage du ministre de la Poste et des Télécommunications et le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. Cette initiative, est-il souligné, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis à la lutte contre la propagation de la pandémie Covid-19. Le succès de cette opération, ajoute le communiqué, "illustre une nouvelle fois l'intérêt que porte Algérie Télécom à la sécurité des citoyens de manière générale et des écoliers de manière particulière et confirme sa position d'entreprise citoyenne".

R. N.

PRÉPARATIFS DU RÉFÉRENDUM

# Ammar Belhimer préside une réunion de travail

Les préparatifs du secteur de la communication, consacrés au référendum populaire sur l'amendement de la Constitution, prévu le premier novembre prochain, ont fait l'objet d'une réunion de travail présidée, hier à Alger, par le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, le Pr. Ammar Belhimer.



PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette rencontre hebdomadaire, qui fait suite à d'autres tenues précédemment depuis l'annonce de la tenue du référendum, a réuni le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), M. Mohamed Louber, le Secrétaire général du ministère de la Communication, M. Ahmed Bouchdjira, et les premiers responsables de l'APS, de l'ANEP, de l'EPTV, de l'ENRS, de TDA, du CIP et du CNDPI, ainsi que des cadres du ministère. Dans ses orientations, le ministre a insisté sur l'importance accordée à ce rendez-vous électoral, en particulier dans sa phase

d'explication et de vulgarisation des articles de la nouvelle Constitution, qui consacre de larges pans aux droits fondamentaux et aux libertés publiques, au renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, à l'indépendance de la justice et de la Cour constitutionnelle, à la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption et à l'indépendance de l'autorité nationale des élections.

Tous ces axes doivent être développés et expliqués aux citoyens, à travers une large campagne médiatique à l'aide de tous les supports, notamment la vidéo, sans omettre l'exploitation de la toile à travers les

sites électroniques et les réseaux sociaux, en mettant à forte contribution les experts et universitaires dans le domaine du droit constitutionnel, a ajouté le ministre.

Il a relevé, à ce propos, la richesse du mouvement associatif national, composé dans sa majorité de jeunes maîtrisant les technologies du numérique, de la communication et de l'information qu'il faut absolument associer à ce processus électoral.

Le ministre a également mis en exergue l'importance de l'implication inclusive devant regrouper l'ensemble des représentants de société, qu'il s'agisse de citoyens,

de la société civile, de syndicats, de patrons et de partis politiques agréés, dans le processus référendaire, afin de les sensibiliser aux enjeux politiques de cette échéance électorale qui répond aux aspirations légitimes du peuple algérien dans la construction de la nouvelle Algérie.

A ce sujet, le Pr. Belhimer a notamment rappelé la volonté du président de la République de promouvoir le rôle de la société civile et le raffermissement de ses liens avec les institutions de l'Etat, dans le cadre de la démocratie participative au service de l'intérêt général du pays.

Un débat s'est ouvert avec l'ensemble des présents autour des préparatifs de cette échéance électorale, ce qui a permis à chaque responsable de présenter son organigramme et son agenda de production pour répondre au mieux aux exigences d'une couverture exceptionnelle, en mettant à disposition les moyens les plus adéquats et les plus performants.

Rompue à l'organisation de rendez-vous électoraux, l'agence Algérie Presse Service a établi un schéma et une feuille de route, qui couvrent toute la durée de cette consultation populaire, a relevé son Directeur général, M. Fakhreddine Beldi.

C. A.

LUTTE CONTRE TOUTE TENTATIVE D'ATTEINTE  
À LA SÉCURITÉ DU CITOYEN

## Une "nécessité", selon la DGSN

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a mis l'accent, à Alger, sur "la nécessité de poursuivre la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et faire face avec fermeté à toute tentative d'atteinte à la sécurité et à la quiétude du citoyen", a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Présidant une rencontre d'évaluation et d'orientation avec les chefs de Sûreté et chefs de services régionaux des wilayas du Centre en présence des directeurs centraux de la Sûreté nationale, M. Ounissi a souligné "la nécessité de poursuivre la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et faire face à toute tentative d'atteinte à la sécurité et à la quiétude du citoyen". Il a appelé à "consentir davantage d'efforts en matière de lutte contre le crime urbain et les phénomènes des agressions contre personnes, atteinte aux biens et port d'armes prohibées". Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres régionales d'évaluation générale des activités des services de la Sûreté nationale, pour l'exercice 2019-2020. Le DGSN a donné, à cette occasion, des orientations opérationnelles relatives aux préparatifs de la Sûreté nationale, à court et moyen termes, pour la sécurisation des différentes occasions et échéances nationales, à l'image des rentrées sociale, scolaire et universitaire 2020-2021, ainsi que les épreuves de l'examen du BAC.M. Ounissi a également salué les efforts des éléments de la Police, en matière de lutte et de prévention contre la criminalité, tout en veillant au respect des mesures préventives décidées par les hautes autorités du pays face à la propagation de la pandémie avec les différents partenaires, à savoir la société civile et les médias nationaux.

R. N.

SALON DIGITAL INTERNATIONAL DU COMMERCE  
ET DU MARKETING À ALGER

## Coup d'envoi de la première édition

Le Salon international digital du Commerce et du Marketing a débuté, hier, avec la participation d'opérateurs algériens et une dizaine d'exposants de pays arabes et étrangers, a indiqué la Société Andalus Trade, Show, Exhibits and Events (TSEE), organisatrice de l'événement, dans un communiqué. S'étalant jusqu'au 27 septembre prochain, cette manifestation économique digitale a été rehaussée par la participation du Vietnam, invité d'honneur de cette édition, l'Indonésie, la Chine, la Jordanie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Inde, les Emirats arabes unis (EAU), ainsi que des représentants de sociétés algériennes. Ce Salon international est, selon les organisateurs, "premier du genre en Algérie et en Afrique, et deuxième mondialement, après l'exposition de Hala China organisée conjointement avec l'Etat des EAU à Dubaï".

Selon le directeur de l'exposition, Abderraouf Mounir Douidi, "le Salon international digital du Commerce et du Marketing a eu le mérite d'occuper une place idoine, en tant que rencontre internationale durable pour les sociétés et hommes d'affaires dans le monde", annonçant l'organisation d'un autre Salon numérique international de l'agroalimentaire, prévu du 1er au 16 novembre prochain. Les organisateurs de cet événement ont mis leur site électronique [www.andalus-tsee.com](http://www.andalus-tsee.com), à la disposition des personnes désirant davantage d'informations sur ce salon.

R. N.

## NOUVELLES LOIS SUR LA CRIMINALITÉ Réactions des juristes

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les dernières lois durcissant les sanctions contre la criminalité urbaine ont enregistré des réactions positives des juristes. Ils estiment que l'amnistie ne devrait être employée que dans les limites de certains cas.

C'est d'abord Me Farouk Ksentini qui a tenu à réagir sur sa page Facebook, en soulignant que "les lois durcissant les sanctions contre les bandes organisées et le crime urbain sont tombés à pic dans ce contexte". En se félicitant d'une telle initiative, l'ex-président de la Commission nationale des droits de l'homme estime que "c'est une véritable leçon en matière de législation qui va mettre fin à ce genre de violence et l'atteinte à l'intégrité physique des citoyens". Me Ksentini appelle à "l'application stricte des textes et notamment l'article 266 du code pénal" et à exclure "ces délinquants de toute amnistie présidentielle". C'est également l'avis d'un autre avocat Me Mohamed Zitouni, qui considère dans une déclaration publique que "l'utilisation de l'amnistie dans ce cas de figure doit être limitée" et d'ajouter que "d'autres sanctions doivent être prévues à l'encontre de ces bandes de quartiers qui menacent la vie citoyenne". Selon ce dernier, il faudra prévoir "des amendes à l'encontre de ceux qui s'impliquent dans ces délits volontaires qui causent un préjudice moral et phy-

sique chez les victimes". Il a recommandé que "le port des armes blanches soit classé dans le registre des armes de guerre dont la législation interdit l'usage". Cet avocat propose ainsi de "prévoir des peines allant de 10 à 20 ans contre ceux utilisent ces armes prohibées". Avec de telles mesures, "il y a suffisamment de lois pour dissuader contre ce genre de crimes qui ont sévi longtemps". Pour un autre juriste, Me Benhamed membre de la Cour suprême, "cette nouvelle législation est tout à fait justifiée, du moment que ces bandes organisées ont mis les quartiers de certaines villes dans la terreur". Il met en garde également contre toute réduction de peine, sauf dans des cas particuliers où il n'y a pas de coup et blessures entraînant un homicide volontaire. En tout état de cause, il y a ceux qui estiment dans ce registre que la punition par des peines d'emprisonnement a montré ces limites. Me Zitouni a dans ce sens recommandé, que "ces délinquants soient orientés vers des travaux d'utilité publique ou de construction". Une proposition qui a longtemps été proposée par des juristes qui travaillent sur le droit pénal, et qui n'a pas pour l'heure reçu aucune réponse officielle dans le cadre des amendements récents du code pénal.

F. A.

MOHAMED AYADI, SG DU COMITÉ DE LIAISON DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE :

## “Les échanges économiques de l’Algérie avec l’Afrique n’excèdent pas 0,4%”

*Les échanges économiques de l’Algérie avec les pays du Continent africain n’excèdent pas le 0,4%. De plus, explique M. Mohamed Ayadi, si nous y avons été jusqu’ici absents, c’est parce que le prix du baril était au plus haut et que nous avons de l’argent.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

**S**’exprimant, hier, à l’émission *L’Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le Secrétaire général du Comité de liaison de la Route transsaharienne considère, que l’Algérie se doit, aujourd’hui, de valoriser l’expérience acquise sur de grands projet pour aller la transposer dans des pays en Afrique. Mais pour autant, relève-t-il, ce n’est pas évident, en raison, selon lui, des “grandes difficultés” d’ordre bureaucratiques rencontrées en Algérie, lorsqu’il s’agit d’aller prospecter des projets dans des pays d’Afrique, en particulier. Mais comment capter des parts de marchés dans ces pays quant on y a été absents durant de longues années ? Pour M. Ayadi,

là n’est pas le problème, compte tenu des avantages que possède l’Algérie à travers ses ambassades, la présence d’Algériens au sein des institutions de financement et celle de centaines d’ingénieurs de pays formés des années durant par le Comité de liaison de la Transsaharienne, “qui sont prêts à nous aider”. Seulement, observe ce dernier, “le barrage, le blocage auquel nous avons toujours été confrontés, a été la réglementation au plan financier”. Ce sont les mêmes problèmes, souligne-t-il, qu’ont également rencontrés des agents économiques et les nombreux bureaux d’études, quand il s’est agi pour eux d’exporter leurs produits ou bien leurs services. L’intervenant relève, cependant, qu’il semble, désormais, exister une volonté “exprimée par les hautes instances”, de changer les choses, de lever les contraintes “qui verrouillent” la prise de parts de marché par les produits nationaux à l’exportation. Il tient à rappeler que, lorsqu’en 1966 s’est réunie à Alger, la Commission économique des Nations-Unies pour l’Afrique autour de l’idée de création d’une Route transsaharienne, c’était pour développer l’intégration régionale, dont il s’interroge sur les meilleurs moyens pour l’Algérie de tirer partie. Alors que 9.000 kilomètres de cette voie routière ont été réalisés, sur les 10.000



projetés, le SG du Comité de liaison de la Transsaharienne note, que “nous sommes dans la phase de création de corridors”, un système facilitant le transit rapide des transporteurs nationaux et étrangers chargés de l’acheminement des marchandises vers des pays du Continent. A ce niveau, déclare-il, “nous sommes concurrentiels”, parce que présents à demeure. Pour l’invité, l’Algérie a consenti d’énormes moyens pour réaliser sur son tronçon routier. “Nous avons, indique-t-il, créé des routes, construit des ponts et des trémies, assuré les travaux d’entretien. Ce qu’il nous reste, insiste-t-il encore, c’est changer notre réglementation des changes, afin de prendre nos parts de marché comme les autres pays qui soient ou non intégrés au projet”.

R. R.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA CACI-FRANCE

## Retour bientôt de 400.000 hommes d’affaires en Algérie

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d’industrie (CACI-France), Kaci Kacem Ait Yala, a déclaré que des négociations seront bientôt ouvertes avec la France pour le retour en Algérie de 400.000 hommes d’affaires et cadres, vivant en France. Selon le site Financialafrik, une réunion de travail du Comité intergouvernemental de haut

niveau algéro-français, prévue prochainement, devrait clarifier les modalités de ce “retour”. Pour rappel, selon une déclaration du secrétaire d’État chargé de la diaspora à l’étranger et de l’immigration, l’Algérie compte attirer 25.000 experts algériens se trouvant à l’étranger, et ce dans le but de les intégrer dans l’effort national du développement du pays. “Le gouverne-

ment compte intégrer ces experts Algériens dans le développement de l’économie nationale, et de tous les domaines dans lesquels excellent ces derniers, à savoir la médecine, l’électronique, le numérique et tous les secteurs actuellement essentiels à l’évolution d’un pays comme l’Algérie”, a précisé le membre du Gouvernement.

R. N.

REPRISE DE LA CHASSE

## Gibiers autorisés et conditions

PAR RACIM NIDHAL

Après 26 ans d’interdiction, la chasse reprendra mardi 15 septembre en Algérie. L’annonce a été effectuée officiellement avant-hier samedi par les autorités. Houari Nourddine, président de l’Association des chasseurs de la wilaya de Bouira, a salué cette décision tant attendue par les chasseurs de tout le pays. Il a cependant réitéré la revendication de son association pour la réorganisation du domaine de la chasse, “notamment à travers l’adoption de nouveaux textes réglementaires et l’élection de nouveaux organes de représentation”. M. Houari a également insisté pour la révision des quotas de gibiers autorisés à la chasse. “Le quota actuel autorisé à la chasse se limite à deux perdrix, deux cailles de blé et un lièvre, par chasseur et par battue. Ce sont

d’ailleurs les trois espèces autorisées à la chasse dans notre pays. Nous avons déjà saisi par écrit le ministère de l’Agriculture, pour revoir à la hausse le quota autorisé par chasseur et par battue, cela afin de faciliter la création de circuits commerciaux et relancer l’activité économique liée à la chasse”, explique-t-il. Par ailleurs, notre interlocuteur évoque une “véritable pénurie” de cartouches de chasse qui dure depuis plusieurs années, et ce en raison de la fermeture de la majorité des armureries du pays. “Les cartouches ne sont plus disponibles à la vente comme auparavant. Ici dans la wilaya de Bouira, par exemple, toutes les armureries ont été fermées depuis des années. Les chasseurs ne trouvent plus où acquérir des cartouches ou acheter des produits pour entretenir leurs fusils de chasse. Les adhérents à notre association, dont le nombre dépasse 50

chasseurs, n’obtiennent des cartouches pour leurs fusils, que lors des campagnes d’abattages des chiens errants ou des sangliers, organisées régulièrement par les autorités locales”, a-t-il encore ajouté. Houari Nourddine appelle également à revoir le système appliqué pour l’obtention du certificat de chasse : “Le système actuel adopté pour les formations des chasseurs ne contient pas de nombreux aspects techniques et pratiques, nécessaires pour une bonne maîtrise. Les chasseurs sont uniquement formés pour mener des opérations d’abattage de chiens errants ou de sangliers. Aussi ce système manque de séances pratiques et sa durée est limitée à trois jours uniquement. Nous avons formulé auparavant plusieurs propositions pour une refonte et mise à jour de cette formation”, a-t-il conclu.

R. N.

PROCÈS DE BARKAT  
ET OULD ABBES

## Des peines de 8 à 12 de prison requises

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M’hamed (Cour d’Alger), a requis hier des peines de 8 à 12 ans de prison ferme, à l’encontre des deux anciens ministres Ould Abbas et Barkat, et des autres accusés, avec saisi de tous les revenus et fonds illégaux. Le représentant du parquet a requis douze (12) ans de prison ferme et une amende d’un million (1) de DA à l’encontre de Djamel Ould Abbas, et dix (10) ans de prison ferme et la même amende pour Saïd Barkat, avec saisi de tous les revenus et fonds illégaux des accusés.

Les deux anciens ministres, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics et conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur. Le parquet a également requis une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d’un (1) millions de Da, à l’encontre du président de l’Organisation nationale des étudiants, Hamza Chérif, qui occupait également le poste de chargé d’études et de synthèses au ministère de la Solidarité, poursuivi dans la même affaire pour dilapidation de deniers publics. Huit (8) années de prison et une amende d’un 1 million Da, ont été également requises à l’encontre de l’ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Khelladi Bouchenak.

PRÉSIDENTE DE LA  
RÉPUBLIQUE

## Tebboune reçoit les lettres de créances de quatre ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier au siège de la présidence de la République les lettres de créances de quatre ambassadeurs en Algérie, selon un communiqué de la présidence de la République.

“Une cérémonie a été organisée ce matin au siège de la présidence de la République au cours de laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu les lettres de créances de nombre d’ambassadeurs de pays amis en Algérie”, lit-on dans le communiqué. “Les nouveaux ambassadeurs accrédités sont :

Son excellence M. Oumarou SADOU, ambassadeur de la République du Burkina-Faso

Son excellence M. Sahi Alphonse VOHO, ambassadeur de la République du Côte-d’Ivoire

Son excellence M. Luiz Manuel DE MAGALHAES DE ALBUQUERQUE, ambassadeur de la République du Portugal

Son excellence M. Jacob Gideon KINGU, ambassadeur de la République Unie de Tanzanie

La cérémonie de présentation des lettres de créances s’est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République et du ministre des Affaires étrangères, qui ont assisté aux audiences accordées par le président de la République à ces nouveaux ambassadeurs”, selon la même source.

R. N.

**République Algérienne Démocratique Et Populaire**  
**Wilaya de Médéa**  
**Daïra de Ksar el Boukhari**  
**Commune de Ksar El Boukhari**

**AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES POUR LA 2<sup>ème</sup> FOIS**

Location marché hebdomadaire a bestiaux et divers expositions . pour une durée de deux (02) années renouvelable une foi.

**MISE A PRIX D'OUVERTURE ANNUELLE 11.700.000,00 da**

Numéro d'identification fiscale **098426355025422**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Ksar el Boukhari informe qu'un avis d'Adjudication aux enchères publics à l'extinction des feux pour Location marché hebdomadaire a bestiaux, divers expositions, pour une durée de deux (02) années renouvelable une foi. Toute personne intéressée par cette adjudication est invitée à se présenter auprès du bureaux de marché publics pour le retrait de cahier des charge contre un paiement de **5000.00 da**, le dossier de participation sera déposé dans un plis fermé portant le dossier dans une enveloppe extérieur portant mention avis aux enchères publiques (( a ne pas ouvrir)) . L'enchère se déroulera à la date du 20/09/2020 à 10H au siege de la commune de Ksar el Boukhari.

Intitulé de l'opération : **Location marché hebdomadaire a bestiaux, divers expositions, pour une durée de deux (02) années renouvelable une foi.**

Les soumissionnaires devront adresser leurs demandes d'admission au président de l'Assemblée Populaire Communale de Ksar el Boukhari, une journée avant la date fixée pour l'adjudication et peuvent consulter tout information au bureaux de marché publics et retirer les cahiers des charges.

Midi Libre n° 4088 - Lundi 14 septembre 2020 - Anep 2016 014 718

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

Office National Des Œuvres Universitaires  
 Direction des Œuvres Universitaire – Bordj Bou Arreridj  
 Adresse : Commune APC El-Anasser Route de Wilaya N° 42 BBA  
 Matricule Fiscal : 000434289018045

**Avis d'attribution provisoire**  
**Après continuation d'évaluation**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur des Œuvres Universitaires Bordj Bou Arreridj informe les soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/DOU Bordj Bou Arreridj /2020. Ayant pour objet l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires durant l'année 2020.

Paru dans les journaux nationaux : **EL CHIHAB** du 19/01/2020 et **MIDI LIBRE** du : 19/01/2020 de l'attribution provisoire des marchés suivant le tableau ci-après :

Lot n°	Désignation	Le soumissionnaire retenu	Matricule Fiscal	Note Technique	Montant en TTC « max »	observation
07	Pains ordinaire 250 g, pains amélioré 250 g et gâteaux	SARL SEMOULERIE BLE D'OR Groupe ISSAADI	099819008220488	80	26 559 461.50	Le moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle de marchés publics auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sise, 11 rue doudou Mokhtar Ben Aknoun Alger, dans un délai de 10 jours dès la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15 / 247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher du service des marchés publics de la Direction des Œuvres Universitaires Bordj Bou Arreridj, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 4088 - Lundi 14 septembre 2020 - Anep 2016 014 693

**REPUBLIQUE ALGERIENNE**  
**DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU**  
**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES**  
**N° : 16 /2020 2<sup>ème</sup> fois**  
**NIF : 099001019033631**

Programme : PACE 2019  
 Intitulé de l'opération : REHABILITATION DES FOGGARAS A TRAVERS 08 COMMUNES WILAYA D'ADRAR  
 La direction des Ressources en eau de la Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour la 2ème fois pour les lots suivants (02, 04, 10, 17, 18) en vue de :  
 Projet : Réhabilitation des Foggaras, répartie en **20 Lots**

LOT N°	FOGGARAS	COMMUNE
Lot 02	MEKNAS	ADRAR
Lot 04	ADOUI	ADRAR
Lot 10	TADMAM Inzegmir	ZT KOUNTA
Lot 17	AIN NASS	DELDOUL
Lot 18	EL BAYDA	AOULEF

Les soumissionnaires ayant rempli les conditions d'éligibilité suivantes :

- Certificat de qualification en cours de validité en hydraulique (activité principale ou secondaire) catégorie trois (III) ou plus
- Avoir déjà réalisés au moins des travaux similaires (Réhabilitation des Foggaras) durant des dix (10) dernières années.

Les entreprises et intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Adrar, Tel : 049/36-46-23 Fax : 049/36-46-22. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en trois (03) enveloppes.

**1. Plis contenant dossier de candidature :** Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Déclaration de Candidature dûment signée, cachetée et remplie	01
02	Déclaration de Probité, dûment remplie, cachetée et signée	01
03	Copie du Statut de l'entreprise en cas d'une Société	01
04	Copie de la Délégation de Pouvoir ou de Signature en cas d'un Société	01
05	Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle en Hydraulique, catégorie 03 ou plus activité Principale ou Secondaire	01
06	Copie des Attestations d'activités montrant les chiffres d'affaire, des Trois derniers exercices (2015-2016-2017) visés par les services des impôts	01
07	Copie d'une Attestation des Solvabilité de la Banque	01
08	Liste des Moyens Matériels à mettre en œuvre au chantier avec précision du Nom de L'Engin sa Marque et son Matricule	01
09	Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision ou Nom de la personne son Grade et son Numéro d'immatriculation de la CNAS	01
10	Les Références Professionnelles (Projets Réalisés) ou soumissionnaire en matière de Réhabilitation des Foggaras réalisés durant les dix (10) dernières années (2009-2018), justifiés par les Attestations de Bonne Exécution signée par les services contractants	01

**2. Plis contenant l'OFFRE TECHNIQUE :** Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE OU DOCUMENT	NBR
01	Instruction aux soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire	01
02	Déclaration à souscrire dûment signée, cachetée et remplie.	01
03	Délai + planning des travaux	01
04	Mémoire technique explicatif et justificatif des capacités techniques du soumissionnaire	01
05	Détail quantitatif et estimatif dûment rempli en chiffre et en lettre, signé et cacheté	03

**3. Plis contenant l'OFFRE FINANCIERE :** Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE OU DOCUMENT	NBR
01	Copie de la lettre de soumission dûment signée, cacheté et remplie	01
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli en lettre et en chiffre, signé et cacheté	p/Lot
03	Détail quantitatif et estimatif dûment rempli en chiffre et en lettre, signé et cacheté	p/Lot

Les trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 16 /2020**  
**« REHABILITATION DES FOGGARAS A TRAVERS 08 COMMUNES »**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres seront déposées par **Porteur** à l'adresse suivante :  
 LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR  
 (Secrétariat du Directeur)  
 Adresse : Route de l'ancien aéroport Adrar

La durée de préparation des offres est à **vingt un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.  
 La date de dépôt des offres est fixée au vingt un (21) jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

**Ouverture des offres techniques et financières :**  
 La date d'ouverture des plis est fixée à vingt un (21) JOURS de la durée de préparation des offres à 14h30 au siège de la direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Adrar.  
 En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant.  
 Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4088- Lundi 14 septembre 2020 - Anep 2016 014 282

# Les institutions et entreprises Algériennes face à la révolution mondiale du système d'information

*"Les statistiques disponibles ne sont pas exactes ; ceux qui s'opposent à la numérisation ne veulent pas de la transparence" (Président de la république Abdelmadjid Tebboune) Avec la révolution du nouveau système d'information, contrairement au passé, il y a trop d'informations et le grand problème est à la fois la crédibilité de l'appareil statistique et la sélection opératoire de cette masse d'information, pour s'adapter à la nouvelle révolution mondiale du numérique qui a un impact sur le comportement des citoyens, sur la gestion des institutions et des entreprises.*



# Les institutions et entreprises Algériennes face à la révolution mondiale du système d'information

*"Les statistiques disponibles ne sont pas exactes ; ceux qui s'opposent à la numérisation ne veulent pas de la transparence" (Président de la république Abdelmadjid Tebboune)*

PAR DR \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

Avec la révolution du nouveau système d'information, contrairement au passé, il y a trop d'informations et le grand problème est à la fois la crédibilité de l'appareil statistique et la sélection opératoire de cette masse d'information, pour s'adapter à la nouvelle révolution mondiale du numérique qui a un impact sur le comportement des citoyens, sur la gestion des institutions et des entreprises. C'est que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont des implications au niveau de la gouvernance politique, la gestion des entreprises et des administrations et un impact également sur notre nouveau mode de vie renvoyant au savoir et à l'innovation permanente. Politiques, entrepreneurs, citoyens, nous vivons tous aujourd'hui dans une société de la communication électronique, plurielle et immédiate qui nous contraint à prendre des décisions en temps réel. La maîtrise du temps (étant le défi principal du siècle, en ce XXIe, engageant la sécurité nationale toute inadaptation à ces mutations isolerait encore plus le pays. Cette analyse des nouvelles mutations informationnelles et technologiques mondiales et l'impact sur l'économie algérienne je l'ai longuement développée dans l'American Herald Tribune du 11 août 2018 (USA) «Dr Abderrahmane Mebtoul : «Algeria Still Faces Significant Challenges» et trois parties dans le site international Africapresse Paris 8/9/10 août 2018 sur les défis de l'Algérie 2018/2020/2030 « Pr A. Mebtoul (1/3) Le développement de l'Algérie implique la réforme du système politique» b-Pr A. Mebtoul (2/3) : «Il est urgent d'adapter nos partis politiques algériens, pour la majorité liés à des intérêts de rente» -Pr A. Mebtoul (3/3) : «Pas de développement pour l'Algérie sans vision stratégique de la transition à une économie hors hydrocarbures».

## 1- Le nouveau système d'information, une révolution planétaire

Les NTIC sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées. La naissance des NTIC est due notamment à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel. Le développement d'Internet à haut débit, la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle. Le boom des blogs et des messageries électroniques donne aux TIC une place de plus en plus vaste dans notre société. Cette interaction de l'électronique et de l'informatique explique que les applications des NTIC puissent répondre aux besoins aussi bien des entreprises et de l'Etat que des ménages et des individus. Désormais soumises aux mêmes lois du

marché que n'importe quelle autre activité de production marchande, les NTIC constituent, en outre, un secteur où la concurrence se joue directement à l'échelle mondiale. La globalisation des entreprises, des marchés et des circuits de la finance n'a pas seulement impliqué un remodelage des structures économiques et des flux d'échange, elle a aussi conduit à la professionnalisation de la communication et de l'information, ainsi qu'à une intégration de plus en plus poussée des phases de la conception, de la création et de la consommation des produits, parallèlement à la fusion de sphères d'activités jadis séparées, voire opposées. Plus qu'une ouverture vers le grand public les TIC révolutionnent l'organisation interne de l'entreprise, les logiciels de gestion appelés les ERP (Entreprise Resource Planning) gèrent différentes tâches comme les stocks ou la trésorerie, le travail collaboratif est simplifié grâce à l'utilisation de l'intranet et de la messagerie, le système «wireless» ou «sans fil» maintient un lien permanent avec des collaborateurs en déplacement tout comme la vidéo-conférence, tout cela génère un meilleur partage ainsi qu'une meilleure circulation de l'information interne. Ainsi, le monde est devenu une grande maison de verre. L'infrastructure de l'Internet se répand aujourd'hui autour du monde pour créer un large réseau mondial et ce grâce à l'informatique qui permet aujourd'hui de numériser les informations et de gérer de nouveaux systèmes. L'intégration des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel a donné naissance à la Société de l'information qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des Etats et des organisations internationales. Cet intérêt s'est trouvé accru depuis plus d'une décennie en raison des retombées socio-économiques et culturelles des nouvelles technologies de l'information de la communication (NTIC) : la « fracture numérique » transscende en effet les clivages géographiques et traverse de part en part toutes les sociétés humaines. C'est que les nouveaux moyens de télécommunication facilitent l'échange et la diffusion de la connaissance. Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) changent donc profondément la vie au quotidien des citoyens, le fonctionnement des entreprises, de l'Etat. Tout cela entraîne de nouvelles représentations mentales et sociales. Cela est plus patent au niveau multimédia (TV, vidéo à la demande, GPS, musique...) sur les téléphones portables. Sur le plan macroéconomique, les nouveaux processus mis en place grâce aux TIC ont des conséquences sur l'analyse de la valeur des produits et services, que l'on effectue davantage sur le cycle de vie, lequel a tendance à se raccourcir et influe sur les gains de productivité et la croissance liée à l'introduction des TIC. Les TIC influencent également la recherche scientifique et technique et permettent

indirectement de réaliser de nouvelles découvertes qui ont à nouveau un effet macroéconomique. Enfin, les TIC ont un impact dans de nombreux autres domaines comme les loisirs, la culture, la santé, la gestion du temps, les comportements en société. L'avènement d'Internet et le développement formidable qu'il connaît depuis quelques années ont pratiquement mis en demeure l'entreprise – de quelque importance qu'elle soit – de s'adapter et d'en faire l'usage le plus judicieux et le plus productif. La compétitivité l'obligeant à obtenir ou à donner l'information en temps réel, l'entreprise va en effet investir la Toile et recourir à l'électronique pour faire face à la concurrence et développer ses activités. Les NTIC permettent de mettre en place depuis quelques années des modèles d'organisation du travail dont les principales caractéristiques sont la décentralisation et la flexibilité. Le phénomène de délocalisation de l'emploi tient largement de la recherche des gains de productivité et des possibilités offertes par les NTIC aux entreprises, particulièrement à celles qui sont d'une grande envergure : télé-saisie, télétraitement et télémaintenance informatique sont maintenant une réalité de tous les jours.

## 2.- Maîtriser l'Intelligence économique, fondement de la sécurité nationale

L'Intelligence économique et sa gestion stratégique est devenu pour une Nation et l'entreprise d'une manière particulière, l'un des moteurs essentiels de sa performance globale et de sécurité. En pratique, l'intelligence économique est un processus découlant du cycle du Renseignement. Les informations collectées permettent de construire une conviction au fil du traitement et non de confirmer l'opinion erronée qu'un acteur pourrait initialement avoir. Une étape d'expression du besoin formalisée permet de « cibler » la recherche en définissant un périmètre limité, étape indispensable pour éviter l'accumulation de données inutiles et donc se parer d'une surcharge informationnelle contre-productive. L'ensemble des champs qui complètent l'Intelligence économique, comme la gestion des connaissances, la protection des informations, le lobbying, peuvent être regroupés dans le concept global d'Intelligence stratégique. L'intelligence économique intègre deux dimensions supplémentaires par rapport à la veille : la prise de décision et la connaissance de l'information. Le modèle d'Intelligence Economique recouvre en trois concepts. Nous avons d'abord les données qui sont des nombres, des mots, des événements existants en dehors d'un cadre conceptuel de référence. Ensuite nous avons l'information qui est l'accumulation de données, traitées et transformées qui deviennent des informations, validées et confrontées, qui commencent à avoir un sens. Enfin nous avons la connaissance qui est l'ensemble d'informations inter-



prêtées qui permet de prendre des décisions. Les passages par ces trois concepts se fait de la manière suivante. Je veux la bonne information au bon moment. Pour cela il faut définir des objectifs : rechercher et collecter des données ; trier et stocker les données et enfin disposer d'informations pertinentes. Comment puis-je rendre l'information utile ? Une fois les objectifs globaux en matière d'information arrêtés, et les missions de recherche, collecte, tri et stockage validées, il faut analyser l'information, exploiter les résultats de manière à faire ressortir les aspects aidant à la prise de décision. Dès lors se pose le passage de la connaissance à l'intelligence. Il faut faire évoluer la culture des managers tant politiques, militaires qu'économiques. Le système de prise de décision n'est pas un système figé. Il doit s'adapter et évoluer dans le temps, pour cela il faut partager l'information, évaluer la qualité et la pertinence des décisions et se remettre en question. Pour faire de l'intelligence économique un véritable avantage concurrentiel, il est indispensable de l'intégrer aux fonctions de l'administration et de l'entreprise. L'approche processus permet une meilleure coordination des étapes pour profiter au maximum du gisement informationnel en vue d'actions efficaces sur l'administration ou l'entreprise ou son environnement du fait d'interactions complexes. Une Nation ou une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment, qu'il s'agisse de connaissance des marchés, d'informations juridiques, technologiques, normatives ou autres. Pour creuser son avantage compétitif, une Nation ou une entreprise doit pouvoir créer une asymétrie d'information à son avantage. Cela renvoie à des enjeux sécuritaires, politiques, économiques et technologiques. C'est aussi pour cette raison que les gouvernements apportent leur assistance dans l'enseignement et l'éducation des dirigeants d'entreprise, afin qu'ils utilisent l'intelligence économique pour renforcer leur habileté en matière de gestion. D'où l'appui aux entreprises pour l'accès aux volumes importants d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les Services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service

d'information économique au profit des entreprises engagées dans le commerce extérieur. La propriété industrielle sous divers aspects, (brevets, marques, modèles, savoir-faire, droits d'auteurs, veille technologique, secret, protection des données ; trier et stocker les données et enfin disposer d'informations pertinentes. Comment puis-je rendre l'information utile ? Une fois les objectifs globaux en matière d'information arrêtés, et les missions de recherche, collecte, tri et stockage validées, il faut analyser l'information, exploiter les résultats de manière à faire ressortir les aspects aidant à la prise de décision. Dès lors se pose le passage de la connaissance à l'intelligence. Il faut faire évoluer la culture des managers tant politiques, militaires qu'économiques. Le système de prise de décision n'est pas un système figé. Il doit s'adapter et évoluer dans le temps, pour cela il faut partager l'information, évaluer la qualité et la pertinence des décisions et se remettre en question. Pour faire de l'intelligence économique un véritable avantage concurrentiel, il est indispensable de l'intégrer aux fonctions de l'administration et de l'entreprise. L'approche processus permet une meilleure coordination des étapes pour profiter au maximum du gisement informationnel en vue d'actions efficaces sur l'administration ou l'entreprise ou son environnement du fait d'interactions complexes. Une Nation ou une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment, qu'il s'agisse de connaissance des marchés, d'informations juridiques, technologiques, normatives ou autres. Pour creuser son avantage compétitif, une Nation ou une entreprise doit pouvoir créer une asymétrie d'information à son avantage. Cela renvoie à des enjeux sécuritaires, politiques, économiques et technologiques. C'est aussi pour cette raison que les gouvernements apportent leur assistance dans l'enseignement et l'éducation des dirigeants d'entreprise, afin qu'ils utilisent l'intelligence économique pour renforcer leur habileté en matière de gestion. D'où l'appui aux entreprises pour l'accès aux volumes importants d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les Services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service

disque dur de la machine. Elles sont ainsi devenues de véritables centres de stockage informatisés, et cela très souvent à l'insu des dirigeants et salariés des entreprises. Les copieurs et les machines multifonctions les plus modernes stockent les informations avant de les imprimer, des experts en informatique peuvent donc ensuite très facilement récupérer ces informations, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont généralement connectées à un réseau, soit via un PC (imprimante partagée), soit grâce à une adresse IP propre.

## 3.-L'Algérie face aux enjeux de la mondialisation de la société de l'information

Chaque jour, de nouvelles avancées technologiques rendent plus obsolètes les progrès antérieurs. D'où les enjeux – en termes d'opportunités mais aussi de risques de marginalisation de l'Algérie – que représentent les NTIC pour la croissance et le développement social. Ce retard est dû en partie aussi au problème des mentalités et des attitudes négatives qui entravent la réalisation de projets novateurs et très intéressants, que proposent des spécialistes. Une étude algérienne montre que seulement 15% des PME algériennes sur les 321.000 recensées utilisent les technologies de l'information et la communication (TIC) dans leurs activités selon l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME). Dans le classement 2019 de l'indice des pays les plus innovants (Bloomberg Innovation Index) qui mesure l'impact de l'innovation dans l'économie se base aussi sur 7 critères:– la recherche et développement, la valeur ajoutée manufacturière, la productivité, la densité de la haute technologie, l'efficacité du secteur tertiaire, la concentration de chercheurs, le nombre de brevets. . . L'Algérie est totalement absente du classement du top 50.. L'absence de l'Algérie s'explique par le manque d'utilisation et de développement des TIC dans la vie quotidienne notamment l'absence du E-paiement et l'Education. Autre classement, l'Algérie dispose d'une des connexions Internet les plus lentes au monde.. Dans le dernier « Worldwide broadband speed league 2018 », qui établit annuellement un rapport sur les débits de pas moins de 200 pays (le classement ayant été établi sur la base de 163 millions de tests concurrent 200 pays), l'Algérie, avec une

vitesse de téléchargement de 1,25 mbps (Mégabits), s'est retrouvé à la 175e place. Selon ce rapport, il faudrait 9 heures et 7 minutes pour qu'un internaute algérien puisse télécharger un film de 5 GB (giga bits), alors que ce temps est de 11 minutes et 18 secondes seulement au Singapour, premier au classement, avec un débit de 60,39 mbps. Par ailleurs, selon l'édition 2018 rendue publique le 5 décembre 2018 du Global Knowledge Index, élaboré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui mesure le concept multidimensionnel de la connaissance s'appuyant sur sept indices sectoriels, de l'enseignement pré-universitaire ; de l'enseignement et la formation professionnels et techniques ; de l'enseignement supérieur et la recherche ; du développement et l'innovation ; des technologies de l'information et de la communication ; de l'économie ; et de l'environnement général favorable) l'Algérie est classée à la 104ème position sur 134 pays étudiés. Quant à l'Indice global d'innovation (Global Innovation Index), un classement mondial de pays selon leurs capacités et résultats d'innovation économique publié chaque année par l'université américaine Cornell, l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO) en 2018, sur un total de 126 pays l'Algérie obtient un score de 23.87 points sur 100, reculant ainsi de deux rangs par rapport à l'année 2017, à été classée à la 110e place juste avant le Cameroun et le Mali. Selon la dernière édition de l'enquête biannuelle sur l'Organisation des Nations Unies sur l'Inde de développement l'E-Gouvernement en 2018 dans le monde, publié le 19 juillet 2018 «en règle générale, il existe une corrélation positive entre le niveau de revenu du pays et son classement en matière d'administration électronique. Les pays à revenu élevé ont des scores EGGI très élevés ou élevés. Ce n'est pas universel, cependant. Vingt-deux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et 39 pays à revenu moyen inférieur ont des scores EGGI inférieurs à la moyenne mondiale de l'EGDI et 10 pays du groupe des pays à revenu moyen inférieur ont des scores supérieurs à la moyenne mondiale. En revanche, les pays à faible revenu restent à la traîne en raison du niveau relativement faible de développement de toutes les composantes de l'indice».

en Allemagne ou aux Etats Unis d'Amérique, en mais qu'il soit un organe indépendant avec un département analyse. Cela doit rentrer dans une autre organisation institutionnelle allant vers le regroupement de ministères pour plus d'efficacité et plus de rigueur budgétaire, une régionalisation économique, sous réserve d'objectifs précis, plusieurs ministères et institutions locales se télescopant rendant l'information opaque pour des raisons de stratégies individualisées. Car existe un théorème dit des 20/80% en management stratégique : 80% d'actions mal ciblées que l'on voile par de l'activisme ministériel ont un impact de 20% sur la société ; 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80% et devant tenir compte du facteur temps combinant les paramètres et les variables pour atteindre l'optimum global. Ce qui est paramètre à court terme peut devenir variable à moyen terme, et ce qui est secteur stratégique aujourd'hui peut ne pas le devenir demain. Certes, l'ONS n'a pas vocation à évaluer les politiques publiques en cours et que toute latitude est offerte aux autres d'interpréter les chiffres en reconnaissant qu'il serait souhaitable d'une meilleure coordination interinstitutionnelle, entre les diverses et abondantes sources administratives et l'office, appelant à davantage de «cohérence et d'intégration ». C'est que l'ONS part des données micro-économiques des administrations et des entreprises en les consolidant au niveau macro-économique. Ce manque de cohérence favorisé par un système de prix incohérent où l'on additionne les prix administrés et les prix du marché ne permet pas de cerner la sincérité des comptes et peut donner lieu à de mauvaises gestion, voire de la corruption. Si l'information de base est biaisée, cela donne des résultats au niveau global qui ne reflète pas la réalité. Et c'est ce que l'on constate malheureusement avec l'effritement du système d'information, où les bases de sondage sont différentes d'un organisme à un autre aboutissant à des données que contredit la réalité. Il faut donc uniformiser les méthodes d'enquêtes qu'elles soient exhaustives ou par sondage. Et surtout il faut démocratiser l'information en ouvrant les médias lourds à un large débat économique contradictoire, personne n'ayant le monopole du nationalisme Or, des erreurs de politique économique peuvent se chiffrer à des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars pour le pays.. L'effritement du système d'information explique les discours contradictoires de plusieurs hauts responsables, l'entropie ayant atteint ces dernières années un niveau inacceptable...

## 4.-Pour des raisons de sécurité nationale, le système d'information en Algérie doit être repensé

Les statistiques sont désormais abondantes aux échelons national, régional et mondial, jouant un rôle de plus en plus grand dans nos sociétés et nos administrations publiques servant couramment à informer les débats publics, la formulation des politiques et la prise de décisions commerciales, posant le problème de leur qualité, de la compilation et de leur sélection. Or en Algérie ce système de recueil d'information doit être repensé L'idéal à venir serait un grand ministère de l'économie avec une direction de planification stratégique et que l'ONS ne dépende plus de l'exécutif à l'instar de l'INSEE en France, en Grande Bretagne,

disparaitre horizon 2020/2025 , s'ils ne s'adaptent pas à la nouvelle révolution, remplacé par les sites qui donnent des informations en temps réel. Je rappelle qu'en tant que directeur général des études économiques et premier conseiller à la cour des comptes j'avais été chargé par la présidence de l'époque en 1983 du dossier surestaries, dossier d'ailleurs toujours d'actualité et rendu urgent au vu des contraintes budgétaires, des nombreux bateaux en rades qui occasionnent des sorties de devises importantes. J'avais suggéré, en relation avec les services du ministère du commerce, des finances et de différents départements ministériels concernés, l'urgence pour lutter contre à la fois les surestaries et les surfacturations l'établissement d'un tableau de la valeur par la mise en place d'un système d'information en réseaux et en temps réel entre les ports, la douane, les banques, les services de la fiscalité et reliés aux réseaux internationaux afin de connaître les prix en temps réel des marchandises importés produit par produit.

Comme l'a souligné le président de la république, ceux qui s'opposent à la numérisation des institutions et des entreprises ne veulent pas de la transparence. Un exemple, parmi tant d'autres comme la gestion des ministères, des wilayas et de la majorité des services collectifs selon les méthodes des années 1960/1970, peu initiés aux techniques de rationalisation des choix budgétaires, l'urgence de la transparence de la gestion de Sonatrach qui procure avec les dérivées 98% des recettes en devises du pays, le système financier dans sa globalité qui doit faire sa mu, étant actuellement, de simples guichets administratifs, lieu de lentes d'intérêts et de distribution de la rente des hydrocarbures: une oligarchie rentière a utilisé, le système douanier pour des surfacturations faute d'absence d'un tableau de la valeur relié au réseaux internationaux, (prix, poids, coûts/qualité) ; le système domaniale non numérisé favorisant la dilapidation du foncier ; le système fiscal non numérisé favorisant la fraude fiscale, le système bancaire public avec des crédits farineux octroyés sans de véritables garanties, en plus des bonifications de taux d'intérêt, avec des complicités, sans corrélation avec les impacts en matière de création de richesses Dans ce cadre, la bureaucratie, héritage d'une économie administrée, constitue une des contraintes les plus fortes et dont l'éradication est absolument nécessaire pour insuffler la dynamique au développement dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attachée, n'étant pas antinomique avec l'efficacité, bien au contraire suscitant la mobilisation des citoyens pour une Algérie nouvelle. Plus on diffère les réformes, plus on épuîsera les réserves de changes et cette crise de gouvernance risque de se transformer en crise financière, économique et politique avec le risque d'une déstabilisation régionale avec le retour au FMI horizon 2022, ce qu'aucun patriote algérien ne souhaite.

## 5.-Pour la transparence, fondement d'une bonne gouvernance, accélérer la numérisation des institutions et des entreprises

Le monde est à l'aube d'une quatrième révolution économique et technologique, fondée sur deux fondamentaux du développement du XXIème siècle, la bonne gouvernance et l'économie de la connaissance, avec comme trajectoire la transition numérique et la transition énergétique, ne devant jamais oublier que toute nation qui n'avance pas recule, n'existant pas de situation statique. La majorité des journaux papiers risquent de

RÉVISION DE LA CONSTITUTION LE 01 NOVEMBRE 2020

# Les quatorze objectifs stratégiques de l'Algérie 2020/2025/2030 : Moralisation de la vie politique, refondation de l'Etat et développement

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Pour paraphraser les militaires devant s'attaquer à l'essentiel et non au secondaire afin de ne pas se tromper de cibles. Il existe une loi en sciences politiques : 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80%. Mais 80% d'actions mal ciblées ont un impact seulement de 20% pour dépasser l'entropie, et trouver des solutions réalistes, il s'agit de réaliser un bilan serein de tout ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire pour corriger les erreurs du passé et ce par un langage de vérité loin de toute sinistrose, une visibilité et cohérence dans la démarche des réformes et une nette volonté politique de changement. D'où l'importance de la moralisation de la vie politique et sociale sans laquelle aucun développement n'est possible. Cela implique d'une redéfinition du nouveau rôle de l'Etat dans le développement économique et social et d'une manière claire les relations entre l'Etat et le marché qui doivent procéder d'une démarche pragmatique autour de quatorze (14) axes directeurs que j'ai développés par ailleurs (voir nos conférences devant le parlement européen Bruxelles novembre 2012-- devant l'ensemble des attachés économiques des ambassades accrédités à Alger au siège Ambassade US, à l'institut Militaire de Documentation et de Prospective -IMPED, à l'Ecole supérieure de guerre MDN - 2019, au Forum mondial du développement durable et Sénat Français Paris - 2016/2017- nos interviews in American Herald Tribune-USA- 26/12/2016 et 11/08/2018 et Africa-Presse, Paris 08/09/10 aout 2018).

Premièrement, les réformes passent par la refondation de l'Etat et donc un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne, une économie de marché à finalité sociale, tenant compte de notre riche anthropologie culturelle, passant nécessairement par le retour à la confiance et une réorganisation profonde des partis politiques et de la société sans laquelle le développement est limité.

Deuxièmement, la moralisation de la société, en insistant sur le fait que la majorité des cadres sont honnêtes, renvoyant aux différents scandales financiers qui touchent certains secteurs publics et privés, la corruption, encore que dans tout Etat de droit cela implique la présomption d'innocence afin d'éviter les suspensions

et les règlements de comptes inutiles. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics, gel de la Cour des comptes et bien d'autres institutions comme le Conseil National de l'Energie, le CNES, le Conseil National de la concurrence, la bourse d'Alger. Ces scandales jouent comme facteur à la fois de démobilisation des citoyens par une névrose collective du fait que ces montants détournés sont la propriété de toute la collectivité nationale et comme frein à l'investissement national et international porteur de croissance.

Troisièmement, la réduction la dépendance des hydrocarbures procurant 98% des rentrées en devises avec les dérivées tenant compte des avantages comparatifs mondiaux, il ne faut pas être utopique, ne pouvant pas tout produire, l'Algérie étant en ce mois de septembre 2020 dépendante tant des biens de consommation finale que de la majorité des équipements et entrants tant des entreprises publiques que privées, (taux d'intégration inférieur à 15/20%)

Quatrièmement, concilier les objectifs et les moyens de réalisation (faiblesse des capacités d'absorption) qui entraîne un gaspillage des ressources rares, avec une mauvaise gestion avec des projets non maturés, ensuite mal faits, souvent réévalués, expliquant le faible taux de croissance non corrélée à l'importance de la dépense publique avec une entrée en devises de plus de 1000 milliards de dollars entre 2000/2019, et une importation de biens et services ayant dépassé les 935 milliards de dollars, avec un taux de croissance dérisoire, moyenne de 2/3% entre 2010/2019, un taux négatif de moins de 5% en 2020 du fait de l'impact de 'épidémie du coronavirus selon le FMI. Or le taux d'emploi et la baisse du taux de chômage, tenant compte de la pression démographique (arrivée chaque année de 350.000/450.000 de demandes d'emplois additionnelles qui s'ajoutent au stock du taux de chômage actuel est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité.

Cinquièmement, comme facteur de mobilisation il ya urgence de la production d'une culture politique participative et d'une communication institutionnelle efficiente, qui renvoie au système d'information qui s'est totalement effrité et devant tenir compte des

nouvelles technologies.

Septièmement, la promotion de la jeunesse et de la femme signe de la vitalité de toute société et la réforme de la justice par l'application et l'adaptation du Droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international,

Huitièmement, une redéfinition de la politique étrangère devant reposer sur des réseaux décentralisés avec une redéfinition des missions des ambassades qui doivent contribuer au développement du pays à travers la dynamisation des missions économiques

Neuvièmement, une adaptation de notre politique de défense sécurité pour la maîtrise des nouvelles technologies, (réseaux de satellites- cybercriminalité) et des nouvelles mutations géostratégiques mondiales, devant rendre hommage aux efforts de l'ANP et de nos forces de sécurité, pour la protection des biens et des frontières, s'impose

Dixièmement, une nouvelle réorganisation institutionnelle des fonctions autour de grands ministères homogènes et des collectivités locales, une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux s'insérant au sein d'objectifs stratégiques précis pour plus d'efficacité de la dépense publique et de rapprocher l'Etat des citoyens.

Onzièmement, la réforme du système éducatif nerf du développement au XXIème siècle, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et à la modernisation du pays, réformes du primaire au supérieur, en passant par la formation professionnelle aux métiers de l'avenir dont le numérique

Douzièmement, une nouvelle politique salariale passant par des négociations productives par branches avec les représentants des travailleurs, qui doit être corrélée avec celui du marché de l'emploi conciliant flexibilité et sécurité et la réunification des caisses de retraite afin d'éviter leur implosion

Treizièmement, la transparence de Sonatrach lieu de distribution de la rente afin d'améliorer sa gestion, une politique clairement définie dans le temps de la transition énergétique et du nouveau modèle de consommation énergétique (Mix énergétique) et du système financier, lieu de distribution

de la rente devant les autonomiser afin d'éviter qu'ils dépendent de relations de clientèles qui sont un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées, notamment, étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente,

Quatorzièmement, la dynamisation du partenariat public/privé ; de la démonopolisation du secteur privé national et international créateur de richesses, devant les orienter vers les industries d'avenir le numérique et les industries écologiques supposant comme je suggère depuis 2010, un assouplissement de la règle des 49/51% devant définir clairement ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas, avec l'incitation en faveur de nos émigrés à l'étranger qui peuvent contribuer au développement national et une nouvelle politique du foncier industriel ainsi qu'une dynamisation du secteur agricole qu'agricole et son corollaire une nouvelle politique de l'eau, cet or bleu qui sera un enjeu crucial au XXIème siècle avec le réchauffement climatique.

La révision de la constitution le 01 novembre 2020 devra s'insérer dans le cadre des réformes à venir pour l'Algérie qui sont une entreprise d'envergure, exigeant une véritable stratégie nationale d'adaptation face tant aux nouvelles mutations internes qu'aux nouvelles mutations mondiales, où les grands espaces socio-économiques dominant, impliquant forcément l'intégration du grand Maghreb, au sein de l'espace méditerranéen et africain. Le XXIème siècle sera dominé par les réseaux de la société civile en symbiose avec de nouvelles fonctions des Etats et des institutions internationales de régulation, les défis numériques, écologiques, la culture à travers les médias, qui imposeront un changement profond dans les deux prochaines décennies dans les modes d'organisation institutionnelle, d'entreprises, de consommation et nos comportements. L'Algérie acteur stratégique au niveau de la région, a besoin de paix car toute déstabilisation aurait une répercussion régionale- interview A.Mebtoul American Herald Tribune USA 2018- Mais la sécurité et le développement ne peuvent provenir que des algériens eux mêmes.

TLEMCEM, BARRAGES DE BENI-BAHDEL, MEFROUCHE ET SIDI-ABDELLI

# Lancement d'une opération de pêche préventive

*L'opération de pêche préventive permettra d'éviter la mortalité massive de poissons due au manque d'oxygène. L'opération concerne les barrages de Beni-Bahdel, Mefrouche et Sidi-Abdelli où ces ouvrages ont atteint des niveaux de baisse critiques.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques a annoncé qu'une "opération de pêche préventive a été lancée dans les barrages de la wilaya de Tlemcen, dans le but d'y assurer un meilleur équilibre biologique en raison de la baisse du niveau des eaux stockées". Selon les explications d'une responsable à la direction, Kara Lila, à l'APS, l'opération "permettra d'éviter une catastrophe écologique par mortalité de poissons due au manque d'oxygène", indiquant qu'elle concerne les barrages de "Beni-Bahdel, Mefrouche et Sidi-Abdelli car ces ouvrages ont atteint des niveaux de remplissage critiques et il est donc devenu impératif de diminuer la biomasse dans les barrages".

Issue de cette pêche intensive, une partie



du poisson a été introduite dans les bassins d'irrigation de certains fellahs relevant des trois subdivisions agricoles de Nedroma, Maghnia et Ouled-Mimoune, ayant subi, durant les mois de juillet et août derniers, une formation à la carte sur la technique d'élevage du poisson qui a touché 43 agriculteurs.

La formation s'est déroulée en étroite collaboration avec la chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya, l'école de pêche de Ghazaouet et la direction des services agricoles, a rappelé la même responsable, précisant que la formation s'inscrit dans le cadre du développement de la filière pisciculture intégrée à l'agriculture, ajoutant que l'opération a été répartie sur 18 exploitations agricoles dans 21 bassins d'irrigation par 140 unités de géniteurs de l'espèce de carpe commune.

La pisciculture intégrée à l'agriculture consiste en l'introduction de l'élevage de poissons dans un milieu à vocation agricole dans le but de développer les deux activités parallèlement ou séquentiellement en bénéficiant des avantages de l'une pour l'autre, a fait savoir l'APS, soulignant que la wilaya de Tlemcen compte 540 bassins d'irrigation susceptibles d'être ensemencés.

En collaboration avec la chambre de pêche et d'aquaculture et la DSA, la direction de la pêche a procédé, depuis 2009, à l'ensemencement de 174 bassins d'irrigation, dont une retenue collinaire privée destinée à l'irrigation, et ce, pour un total de 166.300 alevins de tilapia et carpe et 557 géniteurs de carpe commune provenant des barrages de la wilaya.

B. M.

BLIDA, FORÊTS DE L'ATLAS BLIDÉEN

## Les monts Chréa retrouvent des couleurs

Les forêts de l'Atlas blidéen sont de nouveau le point de convergence des amoureux de la nature qui préfèrent le vert des plantes au bleu de la mer.

Les monts de Chréa ont retrouvé dernièrement leur animation avec le retour des visiteurs et des touristes affluant de nombreuses wilayas voisines, après un calme plat de plusieurs mois, dû au confinement sanitaire imposé à la wilaya, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Des familles, des groupes de jeunes et même des personnes seules convergent quotidiennement vers ce lieu enchanteur pour profiter de l'air pur sous les cèdres, les châtaigniers et les chênes. Les visiteurs viennent généralement pour y passer toute une journée, histoire de déstresser autour d'un barbecue ou d'une belle table gamie de petits gâteaux à consommer avec du bon thé maison, ou tout simplement autour d'un plat acheté auprès de l'hôtel de la région.

Lamia, venue d'Aïn-Defla, en compagnie de son mari et de ses enfants, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction l'égard de ce "retour à la vie".

Son mari a assuré que "sa famille et lui sont des habitués de la région de Chréa depuis des années".

Djaber, qui était attablé avec ses parents, ses frères et sœurs autour d'une table bien gamie, a indiqué être venu à Chréa pour profiter du calme et de son

air pur, mais surtout pour "tenter d'effacer les séquelles du confinement sanitaire, vécu durant plusieurs mois".

gériennes. "Immédiatement après l'annonce de la mesure de déconfinement, la direction du tourisme de Blida a entrepris toutes les mesures nécessaires pour l'accueil des touristes et la garantie de la mise en œuvre du protocole sanitaire mis en place", a assuré Mohamed Lhadj Leïla, inspectrice principale au niveau de la direction.

Elle a fait part du lancement, en coordination avec la direction du commerce et de la Sécurité nationale, de sorties d'inspection au niveau des hôtels et autres sites touristiques et places aménagées destinés à l'accueil des touristes, en vue du contrôle de l'application des mesures préconisées par le protocole sanitaire fixé par le ministère de tutelle. Mohamed Lhadj Leïla a affirmé, à ce titre, veiller à "l'application stricte de la totalité des mesures de prévention, dont la désinfection, la distanciation sociale, la disponibilité des moyens de désinfection et de nettoyage et le port du masque de protection, tant au niveau des établissements touristiques que par les touristes eux-mêmes".

La responsable n'a pas manqué, par ailleurs, de louer "le niveau de conscience constaté chez les visiteurs de Chréa, à travers l'application des mesures préventives contre la Covid-19, dont la

distanciation entre chaque famille, le port de la bavette et la présence permanente du gel hydroalcoolique".

Autre mesure facilitatrice signalée par la même responsable, l'ouverture de nouveaux accès vers la réserve nationale de Chréa, qui s'ajoutent à la RN37). Une mesure qui, selon elle, "a contribué dans une grande partie à cet important flux de visiteurs, qui peuvent désormais rallier les monts de Chréa à partir de Tabâinat, de Aïn-Romana et de Bouaïfa. L'ouverture de ces accès a permis aux familles de découvrir de nouveaux paysages et sites inconnus. Des lieux particulièrement riches par leur couvert végétal luxuriant et leurs eaux rafraîchissantes", a-t-elle souligné.

Pour sa part, le président de la commune par intérim, Benachour Noureddine, a fait part de la "mobilisation par la commune de Chréa, depuis la décision de déconfinement partiel, de toutes les conditions garantes de la tranquillité et de la sécurité des visiteurs".

La période de confinement a permis l'accroissement du couvert végétal, qui a rendu la région plus belle que jamais, de même qu'il a favorisé le retour de nombreux animaux disparus depuis plusieurs années, dont le singe magot, l'aigle et le faucon.

APS

CONSTANTINE

## Réouverture des restaurants et cafés

150 infractions liées au non-respect des mesures préventives dans diverses structures hôtelières et de restauration ont été recensées par la direction du commerce de la wilaya de Constantine depuis la réouverture des établissements hôteliers, des restaurants et des cafés le 15 août dernier.

Ce nombre d'infractions est lié au non-port du masque protecteur et non-respect de la distanciation physique, obligatoire dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. 23 brigades d'inspection, totalisant une cinquantaine d'agents de contrôle relevant du même secteur, ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de cette opération de contrôle.

2.100 interventions ont été assurées par ces brigades de contrôle à travers la wilaya.

Elles se sont soldées par l'établissement de 41 procès-verbaux de poursuites judiciaires, ainsi que 11 propositions de fermeture.

Depuis le début du mois d'août dernier, plus de 22 tonnes de produits alimentaires avariés ont été saisies lors des opérations de contrôle de différents commerces d'alimentation générale et de restauration.

OUM EL-BOUAGHI

## Etablissement de l'état des lieux dans les zones enclavées

Une commission est arrivée, mardi 1<sup>er</sup> septembre à Oum el-Bouaghi, en vue d'établir un état des lieux du développement et de relever les préoccupations des habitants des régions d'ombre de cette wilaya.

Dans une déclaration à la presse, Mourad Ibrahim, chef de la délégation constituant cette commission dépêchée par la présidence de la République, a indiqué que l'objectif de cette visite "est de faire une évaluation du développement dans les régions d'ombre de la wilaya eu égard à l'extrême importance qu'accorde le président de la République à ces régions".

Soulignant l'importance d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans les zones d'ombre, M. Ibrahim a indiqué que la "tâche de la commission qu'il préside ne se limite pas au suivi des rapports reçus sur le développement local dans ces wilayas, mais concerne également la supervision sur le terrain des projets retenus pour ces zones d'ombre et les conditions dans lesquelles vivent les citoyens".

APS

## SERVICES IMPORTÉS

# La facture s'élève à 12 milliards de dollars

*La facture des services importés dans plusieurs secteurs s'élève à 12 milliards de dollars par an, a indiqué le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.*

**S** exprimant à l'ouverture des travaux du colloque national sur "l'exportation dans le secteur des travaux publics", le ministre a déclaré que l'orientation vers une nouvelle économie doit reposer sur la réduction de la dépendance de l'étranger dans les différents domaines, y compris les services. Le secteur s'attèle à revoir "le plus tôt possible" une série de mesures et de textes de loi encadrant les activités d'exportation dans le secteur des travaux publics, a-t-il fait savoir.

Cette étape est "cruciale dans la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le passage du pays à une politique économiquement indépendante", a souli-



gné le ministre. "La Banque d'Algérie s'attèle, de son côté, à revoir le système régissant la politique de change pour qu'elle favorise l'exportation", a-t-il poursuivi. Dans ce cadre, des mesures pratiques incitatives à l'exportation seront prises. "Il

est temps pour que l'Algérie se fraye une place dans les marchés extérieurs", a-t-il soutenu.

Ce colloque se veut un espace pour favoriser cette orientation, notamment dans le domaine d'exportation et ce, dans les meil-

leurs délais en vue de devenir un pays exportateur, au regard des atouts et hautes qualifications des entreprises nationales publiques et privées, a estimé Benabderrahmane.

R. E.

## TRAVAUX PUBLICS

## Peaufiner la compétitivité des entreprises algériennes à l'étranger

Les participants au colloque national sur les opportunités d'exportation dans le secteur des Travaux publics ont mis l'accent sur l'impératif de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes activant à l'étranger. Les participants à cette rencontre, à laquelle ont participé des membres du gouvernement, ont indiqué que les entreprises algériennes étaient techniquement en mesure de réaliser des projets de Travaux publics et les exporter notamment vers les pays africains et du voisinage, pour peu qu'on leur assure une aide en matière de financement et des douanes en vue de faciliter leur travail.

Dans ce contexte, plusieurs opérateurs ont mis en avant la nécessité de tenir des réunions périodiques avec les diverses parties prenantes à même de définir les services, normes et capacités de chaque entreprise. A ce propos, le secrétaire général (SG) de l'Algériennes des auto-

routes, Abdelhamid Frioui, a indiqué que le secteur des Travaux publics possédait d'énormes potentiels à travers les sociétés nationales publiques et privées activant sur le terrain et capables d'atteindre les 500 millions Usd/an de revenus voire plus à l'avenir.

Le ministre des Finances a donné de l'espoir quant à la possibilité de parvenir à des mesures pratiques qui aplaniront les entraves financières faisant obstacle aux opérations d'exportation, a fait savoir Frioui, précisant que la grande partie des défis auxquels font face les bureaux d'études et les entreprises était d'ordre financier et procédural.

"Il est nécessaire de se tourner vers l'étranger et remédier aux problématiques des finances, des assurances, des douanes et des procédures", a-t-il souligné, espérant que le discours rassurant des ministres à l'égard des opérateurs, lors de cette

rencontre, se traduira positivement sur le terrain et ce, après la présentation, au Premier ministre, des recommandations afin de trouver une solution rapide à ce type d'obstacles.

De son côté, le P.-dg du groupe d'infrastructures de travaux maritimes GITRAMA, Boualem Akhrouf, a indiqué que "l'Algérie dispose de nombreux bureaux d'études activant en Afrique en toute aise, en dépit des difficultés financières et douanières entravant le développement de ce domaine".

"Il est impératif d'améliorer les conditions et situation des entreprises activant en Afrique en aplanissant ces entraves et en prenant des mesures favorables au financement des entreprises pour faciliter l'exportation", a-t-il ajouté.

Dans le secteur des travaux publics, l'Algérie compte 9 compagnies au sein du Groupe d'études d'infrastructures, de

contrôle et d'assistance GEICA, 17 au sein de GITRAMA et 18 au sein du Groupe d'infrastructures des travaux routiers et ouvrages d'art GITRA.

Au terme des travaux, les participants ont appelé à l'impérative consolidation de la compétitivité des entreprises algériennes et à la création d'une instance à même de prendre en charge leurs besoins, parallèlement à la mise en place de cellules de veille à l'étranger, facilitant aux entreprises l'accès à l'information sur les projets et la tenue de rencontres bilatérales pour faire connaître le potentiel national.

Il a aussi été question d'aider les entreprises à hauteur de 25% en matière de transport d'équipements et matériel pour la réalisation des projets et leur accorder des facilitations bancaires.

R. E.

## ÉQUIPEMENTS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Vers une nouvelle stratégie fondée sur l'investissement

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a appelé les équipementiers en télécommunications à accéder au marché national avec une vision "renouvelée", basée sur "des investissements qui vont au delà de la dimension commerciale, pour se focaliser sur des projets générateurs de richesse".

Le ministre, qui intervenait lors d'une audience accordée à des représentants d'équipementiers télécoms nationaux, à leur demande, a appelé ces derniers à accéder au marché national avec "une vision renouvelée basée sur des investissements qui vont au delà de la dimension commerciale, pour se focaliser sur des projets générateurs de richesse qui assurent un transfert des technologies et une formation continue des ressources humaines".

Pour le ministre, il s'agit d'accompagner l'Algérie dans sa démarche visant à "diver-

sifier son économie, augmenter sa compétitivité internationale et accélérer la transition numérique".

Le ministre a affirmé que grâce aux orientations et objectifs de la stratégie du Plan d'action du gouvernement et aux réformes qu'il prévoit, "l'Algérie jouit, désormais, d'un climat économique attractif et offre des opportunités importantes aux investisseurs à la faveur des nombreux avantages et facilités offerts par le cadre juridique, outre les capacités de croissance prometteuses tant dans le domaine des équipements et des réseaux que dans le contenu numérique".

Cette rencontre intervient en "consécration" des orientations des hautes autorités du pays, portant écoute et prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques, a rappelé Boumzar, soulignant que "l'Etat algérien veille, à travers ses

instances habilitées, à arrêter de manière +ferme+ les conditions d'une concurrence loyale, tout en restant neutre en vue de consacrer la principe d'égalité des chances et l'équité entre opérateurs".

Dans ce sillage, le ministre a fait part de la disponibilité de son département à faciliter l'activité des opérateurs et aplanir les difficultés, mettant en avant les efforts menés dans l'objectif "d'asseoir une approche de concertation et de coopération permanentes avec tous les partenaires du secteur, les encourager à émettre leurs propositions et libérer l'esprit d'initiative et de créativité afin de présenter des solutions techniques conformes aux aspirations et besoins de l'Algérie dans l'espace technologique".

"Première en son genre", la réunion, qui a regroupé tous les opérateurs, s'inscrit en droite ligne avec les instructions du

Président de la République et le Plan d'action du gouvernement en faveur de la relance économique, a-t-il déclaré à la presse en marge de cette rencontre de concertation.

Et d'ajouter : "Si nous voulons hisser, aujourd'hui, le niveau de l'opérabilité des infrastructures algériennes et des prestations fournies à nos citoyens, il convient d'écouter les opérateurs et équipementiers", a-t-il ajouté, précisant que "l'Algérie accueillera favorablement toute technologie qui apportera une plus-value". Les opérateurs sont appelés à investir davantage le marché pour créer de la richesse et de l'emploi au profit des ingénieurs algériens, en les accompagnant pour une meilleure maîtrise de ces technologies, a-t-il conclu.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

# Le clan Soro a déposé 3 requêtes auprès du Conseil constitutionnel

Alors que le Conseil constitutionnel doit valider prochainement la liste des candidatures à la présidentielle ivoirienne du 31 octobre prochain, les avocats de Guillaume Soro ont déposé cette semaine trois requêtes.

Première requête devant le Conseil constitutionnel : l'annulation de la candidature d'Alassane Ouattara. La deuxième porte sur l'inconstitutionnalité du scrutin puisque selon ses avocats, la loi électorale aurait dû être votée au Parlement. Enfin la troisième concerne la candidature de Guillaume Soro, l'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre exilé en France. "Il y a une décision de la Cour africaine des droits de l'Homme qui est intervenue en date du 22 avril, rappelle maître Affoussiata Bamba-Lamine, l'avocate de Guillaume Soro. Cette décision est très claire, elle dit la chose suivante : premièrement, monsieur Guillaume Kigbafori Soro, le concernant, toute poursuite judiciaire doit être gelée ; deuxièmement,



le mandat d'arrêt contre lui doit être suspendu ; troisièmement, tous ses proches qui ont été maintenus en détention depuis le 23 janvier 2019 doivent être libérés ; et enfin, l'État a 30 jours pour exécuter la décision à partir du moment où la décision lui a été signifiée." L'avocate poursuit : "Qu'est-ce que nous avons fait ? Nous sommes allés déposer notre candidature puisque on est complètement dans nos droits, on a déposé notre dossier. Et dès que la liste a été publiée par le Conseil

constitutionnel des candidatures, la liste provisoire, nous avons fait une réclamation pour dire qu'il ne fallait pas que le Conseil constitutionnel tienne compte du fait que notre client avait été radié de la liste électorale et de la liste des candidats, puisqu'en réalité, il est de plein droit sur cette liste-là." Et Affoussiata Bamba-Lamine de conclure : "Le juge constitutionnel, s'il tient compte de l'arrêt de la Cour Africaine des droits de l'homme en date du 22 avril, qui est purement juri-

dique, il doit déclarer notre client candidat à cette élection présidentielle. Pour nous, c'est très clair."

GRÈCE

## Affrontements entre migrants et policiers

Des réfugiés et des migrants du camp de Moria manifestent près de Mytilène sur l'île grecque de Lesbos, le 12 septembre 2020. Les autorités de l'île, qui refusent de reconstruire le camp, veulent transférer les migrants dans des centaines de tentes qu'elles ont commencé à installer en urgence dans une enceinte près du port. Plus de 12.000 personnes, y compris des milliers d'enfants, sont sans abri depuis quatre jours. "Les familles seront prioritaires avec des tentes prévues pour six personnes. Le processus de relogement commence aujourd'hui", a déclaré ce 12 septembre à l'AFP le porte-parole du ministère grec de l'Immigration, Alexandros Ragavas. La veille, une manifestation s'était déjà déroulée sur Lesbos, réunissant selon la police grecque un millier de personnes exigeant de quitter l'île.

Agences

CAMEROUN

## La situation à Bamenda a dégénéré

Au Cameroun, l'opération militaire "Bamenda clean", lancée mardi 8 septembre, continue. Le gouvernement a déployé des centaines de forces de sécurité dans cette ville du Nord-Ouest à majorité anglophone, pour tenter de neutraliser les séparatistes. Et ce, après le meurtre d'un policier la semaine dernière, qui a donné lieu à des affrontements entre l'armée et des groupes séparatistes. Selon ses habitants, la ville de Bamenda, dans le Nord-Ouest du Cameroun, est en état de siège. Les rues sont vides, les commerces fer-

més, les gens ont peur de sortir. Un an après la conférence nationale organisée par le président Paul Biya pour tenter de trouver une solution à la crise anglophone, la situation est pire qu'avant estime John Fru Ndi, leader historique des Social Democratic Front (SDF). "C'est triste, vraiment triste de voir que la situation a dégénéré à ce point, alors que nous avons tout fait pour empêcher Paul Biya de déclencher une guerre. Des crimes sont commis des deux côtés, par l'armée et les groupes séparatistes, et les civils sont coincés au milieu",

déplore le leader du parti d'opposition anglophone. Les militaires accusent la population de ne pas les aider à identifier les combattants séparatistes. Et les séparatistes, qui sont mêlés à la population, tuent les civils qu'ils soupçonnent de collaborer avec l'armée. "Je pense que M. Biya est complètement dépassé par la situation et ne sait plus quoi faire. Le gouvernement est dans une situation désespérée où il est obligé de tuer les civils pour tenter de ramener la paix et la stabilité dans cette région", estime le leader politique anglophone.

ÉTATS-UNIS

## Donald Trump multiplie les annonces

Les révélations du livre à paraître du journaliste Bob Woodward, le 15 septembre, ne pouvaient pas plus mal tomber pour Donald Trump. De nouveau mis en cause à propos d'un virus dont il relativisait publiquement en février la létalité, alors qu'il tenait en privé des propos alarmants, enregistrés avec son assentiment, le président des Etats-Unis se retrouve sur la défensive à propos d'une épidémie dont la gestion lui vaut les jugements sévères de ses concitoyens. Au cours d'un bref point de presse, jeudi 10 septembre, il a ainsi été contraint de nier avoir "menti" aux Américains,

avant de s'emporter contre le journaliste qui lui avait posé la question. Distancé depuis des mois par son adversaire démocrate, Joe Biden, au niveau national comme dans les Etats déterminants pour l'élection du 3 novembre, même si sa marge y est plus réduite, Donald Trump tente depuis des semaines de placer la question de la sécurité au cœur de la campagne. Privé du bilan flatteur sur lequel il misait en raison de la crise économique provoquée par le virus, dépourvu des slogans qui avaient marqué sa campagne de 2016 (la construction du mur sur la frontière

avec le Mexique, la suppression de l'Obamacare), le président s'efforce également de tirer le maximum de profit du bureau Ovalaire en multipliant les annonces. "Nous restons sur la bonne voie pour délivrer un vaccin avant la fin de l'année et peut-être même avant le 1<sup>er</sup> novembre", soit juste avant la présidentielle, a-t-il ainsi déclaré lors d'une conférence de presse, le 4 septembre. "Nous pensons que nous pourrions probablement l'avoir pendant le mois d'octobre", a-t-il affirmé. Cette annonce a semé le trouble compte tenu de la coïncidence avec l'élection. Elle a poussé neuf

sociétés lancées dans le développement d'un vaccin à s'engager publiquement mardi à respecter la plus haute rigueur scientifique. Le même jour, au cours d'une visite en Floride, Donald Trump a brutalement étendu l'interdiction de nouveaux forages actuellement en vigueur dans le golfe du Mexique, aux côtes de cet Etat traditionnellement disputé lors des présidentielles ainsi qu'à celles de deux bastions républicains, la Géorgie et la Caroline du Sud. Les trois Etats y étaient opposés.

Agences

CR BELOUZDAD

# Dumas annonce la couleur

*Le Championnat national de Ligue 1 reprendra ses droits le 20 novembre prochain. Une nouvelle saison dans laquelle l'entraîneur français du CR Belouizdad, Franck Dumas, place beaucoup d'espoirs et une grande ambition.*

PAR MOURAD SALHI



Le technicien français du Chabab, Franck Dumas, annonce déjà la couleur. Le CRB, qui a été désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie 2019-2020, suite à la décision prise par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) de mettre fin à l'exercice, est déterminé à défendre crânement son trophée.

L'entraîneur du Chabab s'est dit content pour l'annonce officielle de la reprise des compétitions. "Effectivement, nous sommes tous contents de l'annonce officielle de la reprise des entraînements ainsi que les compétitions.

Après plusieurs mois d'arrêt, il faut reprendre. Vraiment, le foot nous a manqué pendant une aussi longue

période et ce n'était pas du tout facile", a indiqué dernièrement à la Radio nationale l'entraîneur du Chabab, Franck Dumas.

Ce dernier confirme que cette période de préparation est largement suffisante pour préparer tel qu'il se doit la prochaine saison. Le technicien français avoue qu'il a besoin de huit semaines de préparation pour remettre les joueurs sur pieds.

"Six mois de repos forcé est énorme pour un joueur professionnel. Par le passé récent, un joueur bénéficiait de quatre semaines de repos seulement, mais cette fois-ci, se sont six mois.

Cet énorme retard dans la préparation exige un programme de travail qui s'étalera sur huit semaines", a expliqué l'entraîneur français du Chabab.

Les joueurs du CR Belouizdad ont passé hier dimanche des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19), en vue de la reprise des entraînements, dont la date est prévue pour le 20 septembre prochaine.

Concernant le stage d'intersaison, le directeur du pôle compétitif du CRB, Taoufik Korichi, avait déjà évoqué deux propositions. "Nous avons retenu deux éventualités : soit effectuer l'intégralité de notre préparation

en Algérie, soit se déplacer à l'étranger, si l'espace aérien sera rouvert. Dans le cas où nous opterions pour la deuxième option, nous aurons à choisir entre trois destinations."

Pour ce qui est du volet mercato estival, le technicien français confirme qu'il aura encore besoin d'un ou de deux joueurs seulement. "Le club devrait engager encore un ou deux joueurs avant de boucler l'opération de recrutement. Nous avons atteint notre objectif en matière de recrutement. Désormais, nous visons deux joueurs à vocation offensive. Notre engagement sur tous les fronts nous exige un effectif riche et de qualité", a-t-il indiqué.

Le Chabab a assuré jusque-là l'arrivée de quatre éléments : le milieu de terrain Zakaria Draoui, le défenseur Mokhtar Belkhit, l'ancien international espoir belge Maecky Ngombo et le gardien Taoufik Moussaoui.

Il faut souligner que le CR Belouizdad est en contact avancé avec l'attaquant du MCO Motrani et l'avant-centre de la formation tunisienne de Hammam Lif, Marcellin Koukpo.

M. S.

## ANGLETERRE

### Rodgers :

#### « Slimani et Ghezzal leur avenir est ailleurs »

Sous contrat avec Leicester City, le buteur algérien Islam Slimani n'est pas encore fixé sur son avenir puisqu'il ne sait pas encore où il a va évoluer l'année prochaine. L'international algérien s'entraîne actuellement avec les Foxes, mais ne rentre pas dans les plans de Brandon Rodgers en vue de la saison prochaine. « Slimani Silva et Ghezzal doivent trouver des clubs preneurs car on a parlé de leur avenir. Ce sont de bons gars, des joueurs expérimentés, ils appartiennent toujours au club mais leur futur est probablement ailleurs », a fait savoir le technicien irlandais lors de la conférence d'avant-match face à West-Bromwich Albion pour le compte de la 1re journée du Championnat d'Angleterre. Rappelons que le nom de Slimani a circulé dans pas mal de clubs de la Ligue 1 française, dont récemment l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain après des contacts avancés avec Rennes. Son manager l'aurait proposé aussi à la Fiorentina en Italie. La saison dernière, l'attaquant de 32 ans a été prêté à l'AS Monaco où il a réalisé de belles performances (9 buts, 7 passes décisives).

## ALLEMAGNE

#### Premier but de la saison pour Bensebaïni

Pour son retour en compétition officielle, l'international algérien Ramy Bensebaïni s'est illustré en inscrivant un très joli but face à la formation d'Oberneuland en coupe d'Allemagne. Bensebaïni a inscrit le 4e but de son équipe après avoir repris un ballon mal dégagé par les défenseurs, d'une belle frappe du pied droit qui s'est terminée au fond des filets. Bensebaïni, qui était latéral

gauche durant ce match, a joué 73 minutes avant de laisser sa place à un autre coéquipier. Score final 8-0 pour Mönchengladbach qui débute bien sa saison.

## FRANCE

#### Delort double passeur face à Nice

Pour son retour en compétition après avoir été absent les deux premières journées pour cause d'infection à la Covid-19, l'attaquant international algérien Andy Delort a délivré ses deux premières passes décisives de la saison face à Nice. Lors de la première période, Delort a offert une très belle passe en retrait pour son coéquipier en attaquant Laborde qui a ouvert le score d'une belle reprise de volée. En deuxième période, Andy Delort a profité d'un corner mal repoussé par la défense niçoise pour délivrer sa deuxième offrande du match au défenseur Congrè qui s'offre un doublé. De son côté, l'attaquant franco-algérien Amine Gouiri est entré en deuxième période et en quelques minutes a délivré une passe décisive pour le défenseur Danté, score final 3-1 pour Montpellier. À souligner que le latéral droit Youcef Atal a fait son retour officiel en Ligue 1 après 9 mois d'absence suite à sa blessure au ménisque.

## ARABIE SAOUDITE

#### Des offres alléchantes pour Benlamri

Après l'annonce de la résiliation du contrat de Djamel Benlamri avec son club d'Al-Shabab en Arabie saoudite, le champion d'Afrique est très sollicité. Et pour preuve, il a reçu des offres alléchantes de la part, notamment, des formations saoudiennes mais aussi émiraties, rapporte la presse saoudienne. En effet, selon toujours la même source, le défenseur de 30 ans est ciblé par Al-Nassr, Ittihad FC et

Al Ahli SC qui se disputent les services de l'ancien joueur de la JSK et de l'ESS. Un club émirati est également dans le coup.

Il est utile de rappeler que Djamel Benlamri a quitté officiellement la formation du Shabab où il a passé quatre saisons.

## TURQUIE

#### Feghouli passeur face à Gaziantep

Pour la première journée de Süper Lig, le Galatasaryu de Feghouli recevait Gaziantep, les Sтамбуliotes n'ont pas fait dans le détail en pliant le match dès la première mi-temps. Dès la 8e minute, Falcao convertit un penalty avant que le Colombien délivre une passe vingt minutes plus tard à Kiliç pour le deux à zéro. A la 40e, Sofiane Feghouli récupère un ballon sur le côté droit, élimine un défenseur par un grand pont et délivre une magnifique passe à Falcao qui ne se fait pas prier pour inscrire un doublé, 3-0 à la pause et score final de la rencontre. Feghouli sera remplacé à la 66e.

## QATAR

#### Benyettou buteur et passeur

Benyettou débute la saison sur les chapeaux de roues en Qatar Star League où il a réalisé un match parfait en étant l'homme du match face à Umm Salal. C'est peu dire que les Algériens brillent au Qatar. Pour son troisième match de la saison, le natif d'El Mohammadia a inscrit son deuxième but de la saison et a délivré sa première passe. A la 36e, Benyettou tire en puissance un coup franc qui est légèrement dévié par le mur et se loge dans les buts d'Umm Salal. En seconde période, il délivre la passe pour le second but d'Al Wakrah qui s'impose deux à zéro.

ÉVASION



21h00



Ray Breslin est un ingénieur spécialisé dans la conception de prisons hautement sécurisées. Il teste lui-même l'efficacité de ses bâtiments en se faisant enfermer puis en s'évadant. Contacté par une société privée souhaitant tester un concept révolutionnaire de prison high-tech, il se retrouve prisonnier. Piégé dans ce complexe ultramoderne, harcelé par un directeur impitoyable et son gardien corrompu, Ray découvre une conspiration pour le faire disparaître à jamais. Sa seule chance de survie : une alliance avec Emil Rottmayer, un codétenu ayant lui aussi un secret. Pour avoir une chance de s'évader, ils vont d'abord devoir se faire confiance

HUNGER GAMES  
L'EMBRASEMENT



21h00



Katniss Everdeen est rentrée chez elle saine et sauve après avoir remporté la 74e édition des Hunger Games avec son partenaire Peeta Mellark. Puisqu'ils ont gagné, ils sont obligés de laisser une fois de plus leur famille et leurs amis pour partir faire la Tournée de la victoire dans tous les districts. Au fil de son voyage, Katniss sent que la révolte gronde, mais le Capitole exerce toujours un contrôle absolu sur les districts tandis que le président Snow prépare la 75e édition des Hunger Games, les Jeux de l'Expiation - une compétition qui pourrait changer Panem à jamais

LA GARÇONNE



21h00



Louise essaie de retrouver son frère et une question la hante : la guerre aurait-elle pu en faire un monstre, comme tout semble l'indiquer ? Avec l'aide de Ketoff, elle lui vient finalement en aide et, grâce à l'hypnose, perce son terrible secret : pendant la guerre, Antoine est tombé follement amoureux d'une infirmière qui a été ensevelie, plusieurs jours durant, dans une tranchée avec des soldats. Quand les secours ont réussi à dégager les victimes, ils l'ont retrouvée morte, après qu'elle a été violée et mutilée. Le tueur est parvenu à s'échapper et reproduit à présent son crime de manière fétichiste

SECRETS D'HISTOIRE  
VAUBAN, LE ROI  
ET LES FORTERESSES



21h00



«Secrets d'histoire» et Stéphane Bern vous entraînent à la découverte d'un ingénieur, architecte, urbaniste, hydraulicien, économiste et stratège : Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, parfois comparé à Léonard de Vinci ! Si Louis XIV lui doit sa gloire militaire, ce touche-à-tout est connu dans le monde entier car il est le père d'un système de fortification unique, la fameuse ceinture de fer, chapelet d'une centaine de places fortes spectaculaires distribuées sur le pourtour du pays. Grâce à ce système savant et adapté au terrain, Vauban transforme la France en «pré carré», fixant nos frontières naturelles et protégeant la France des invasions pour une bonne centaine d'années



LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE

LES HÉRITIERS



21h00



Au lycée Léon-Blum de Créteil, la classe de seconde 1 est réputée pour être catastrophique, tant les élèves sont incontrôlables et leur niveau général faible. Face à ces lycéens qui n'acceptent pas les règles, madame Gueguen, professeure d'histoire, leur propose un projet commun : participer au concours national de la Résistance et de la déportation. D'abord réticents, les élèves acceptent toutefois de relever le défi et se trouvent transformés par ce travail collectif autour d'un projet commun. Bientôt, l'enseignement parvient à tirer les lycéens vers le haut, malgré le scepticisme de ses collègues

À L'ÉCOLE  
DES INFIRMIÈRES



21h00



Chaque année, plus de 30 000 jeunes bacheliers enfilent la blouse blanche pour rejoindre les bancs des Instituts de formation en soins infirmiers, les IFSI, les fameuses «écoles d'infirmiers et infirmières», pour une durée de trois ans. Malgré les difficultés que traverse le monde hospitalier et la promesse d'un salaire pas très élevé, ce métier ne cesse d'attirer des candidats. Et surtout des candidates : à l'école, il y a un garçon pour sept filles. Au sein de l'école Marcel-Rivière, en banlieue parisienne, des caméras ont suivi le quotidien de six hommes et femmes durant leur première année d'études, telle que Joy, titulaire d'une maîtrise en psychologie

L'AMOUR  
EST DANS LE PRÉ



21h00



Après avoir courageusement confié leur profonde solitude sentimentale à Karine Le Marchand, onze hommes et deux femmes, âgés de 37 à 63 ans, s'appêtent à faire un grand saut dans l'inconnu, sans filet, avec l'espoir que leur rêve devienne réalité. En effet, pour ces treize cœurs à prendre, l'heure est enfin venue de se lancer à corps perdu dans la quête absolue du grand amour. Et cette quinzième édition réserve quelques surprises : finie la remise du courrier en groupe sous l'œil de l'animatrice. Cette année, les agriculteurs vont découvrir leur «courrier du cœur» chez eux, à la ferme, en toute intimité. Ils vont ainsi lancer seuls leurs invitations à la femme

CLEM  
JE SUIS LÀ



21h00



La vie sourit enfin à Clem qui pense avoir trouvé un nouvel équilibre grâce à son nouveau travail de magasinière dans une usine locale et grâce sa nouvelle histoire d'amour avec Fred, le kiné qui a veillé sur elle pendant sa longue rééducation. Mais elle est bien loin de se douter que ce dernier est lié à la mort de sa mère. Pendant ce temps, Valentin, son adolescent de 16 ans, se pose des questions sur son couple avec Izia. Est-ce la bonne personne pour sa première fois ? De son côté, Adrian, nouveau père célibataire et sans emploi, a la joie de retrouver son fils. Hélas, les factures s'accroissent très rapidement



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05h01
Dohr	12h44
Asr	16h16
Maghreb	19h01w
Icha	20h20

## MÉDITERRANÉE

# LE NAVIRE DE RECHERCHE TURC DÉCRIÉ RENTRE AU PORT D'ANTALYA



Le navire de recherche déployé par Ankara, dans une zone disputée de la Méditerranée orientale, riche en gaz naturel et suscitant des tensions avec la Grèce, est rentré dans un port turc, a rapporté hier un quotidien. La Turquie avait déployé le 10 août le navire de recherche sismique Oruc Reis dans des eaux proches d'une île grecque. Elle a prolongé la mission à trois reprises malgré les appels répétés de l'Union européenne et de la Grèce d'y mettre fin. La découverte d'importants gisements gaziers, ces dernières années en Méditerranée orientale, a ravivé des disputes anciennes entre la Grèce et la Turquie à propos de leurs frontières maritimes. La mission du navire qui arrivait à son terme samedi n'a pas été prolongée par les autorités turques, selon le journal pro-gouvernemental Yeni Safak, qui précise que l'Oruc Reis est

rentré au port d'Antalya (sud). La décision de ne pas prolonger sa mission est vue comme "une étape pour donner sa chance à la diplomatie", écrit le journal qui établit un lien avec des tentatives de lancer des pourparlers entre la Grèce et la Turquie. L'Otan a annoncé que les deux pays avaient accepté d'entamer des "pourparlers techniques, avec pour objectif de prévenir des incidents entre leurs flottes en Méditerranée orientale. Athènes a démenti cette information, mais le ministre turc de la Défense, a déclaré jeudi que des négociations avaient commencé entre des délégations militaires des deux pays au siège de l'Otan à Bruxelles. La Turquie a indiqué à plusieurs reprises être prête au dialogue sans conditions, mais la Grèce affirme que des pourparlers ne pourront avoir lieu que quand Ankara cessera ses "menaces".

"Le fait qu'il n'y ait pas de nouvelle notice maritime sur Navtex est positif. Nous en prenons acte et suivons la situation", a réagi dimanche le porte-parole du gouvernement grec Stelios Petsas sur la chaîne de télévision Skai TV. Les navires de recherche sismique ont pour mission de repérer d'éventuels gisements sous-marins. Signe de l'escalade des tensions, des manœuvres militaires rivales, incluant d'un côté des navires de guerre turcs et américains, et de l'autre des bâtiments grecs, chypriotes, français et italiens, ont eu lieu récemment en Méditerranée orientale. Jeudi, sept dirigeants de pays du Sud de l'UE ont agité la menace de sanctions européennes contre la Turquie si elle ne mettait pas un terme à ses "activités unilatérales" en Méditerranée orientale.

## SELON FRONTEx Six fois plus de harraga algériens vers l'Europe qu'en 2019

Le nombre de passages illégaux des frontières en Méditerranée occidentale a baissé au cours des 8 premiers mois 2020, mais les harraga algériens sont six fois plus nombreux qu'il y a un an, a indiqué l'Agence européenne de garde-frontières et de Garde-côtes (Frontex) dans un communiqué publié le mardi 9 septembre. Globalement, selon Frontex, le nombre de passages illégaux des frontières de l'Europe a diminué de 30% en août par rapport au mois précédent pour s'établir à près de 9 200. Sur les huit premiers mois 2020, la baisse a été de 14% pour s'établir à "60.800, en grande partie en raison d'une baisse des arrivées en Méditerranée orientale et occidentale". En Méditerranée occidentale, 1.600 franchissements illégaux ont été détectés en août, soit, 7% de moins qu'en juillet. Le total pour les huit premiers mois de 2020, était près de la moitié du chiffre de la même période de l'année précédente à 8 200. Mais, précise Frontex, les Algériens ont représenté près des "deux tiers de toutes les détections sur cette route cette année" et leur nombre a été six fois plus élevé qu'en 2019. Les Marocains ne viennent qu'en deuxième position sur cette route occidentale de la harraga vers l'Europe. En Méditerranée centrale, les passages illégaux ont baissé d'un tiers en août. Mais elle reste la voie la plus usitée avec plus de la moitié des passages illégaux des frontières aux frontières extérieures de l'UE (4 800). Au cours des 8 premiers mois, le nombre de passages illégaux sur cette route est passé "à près de 20.600", soit près de trois fois moins qu'il y a un an. Mais sur cette route, les "Tunisiens ont représenté deux traversées illégales sur cinq via la Méditerranée centrale, tandis que les Bangladais en étaient responsables d'un sur cinq".

## CORONAVIRUS / NOUVEAU BILAN 247 cas confirmés, 07 décès et 162 guérisons

Deux-cent quarante-sept nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), et sept nouveaux décès, ont été enregistrés en Algérie lors des dernières 24 heures, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 48.254 et celui des décès à 1.612, a indiqué hier le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, le Dr Fourar a précisé, que le nombre de personnes guéries a atteint 34.037, dont 162 au cours des dernières 24 heures.

## CONCERTATIONS AU MALI

# LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT À UNE TRANSITION DE 18 MOIS

Les participants aux travaux des concertations nationales au Mali, ont adopté au terme de trois jours de débats "une charte" instaurant une période de transition de 18 mois à l'issue de laquelle doit être rétabli le pouvoir civil, ont rapporté des médias. "Nous prenons l'engagement devant vous de ne ménager aucun effort dans la mise en oeuvre de l'ensemble de ces résolutions dans l'intérêt exclusif du peuple malien", a déclaré le colonel Assimi Goïta, chef du "Comité national pour le salut du peuple" (CNSP). Il s'est engagé à instituer un gouvernement pour rétablir un pouvoir civil dans les 18 mois, après l'adoption d'une "charte" de transition. Des experts désignés par la junte qui a renversé le 18 août le président Ibrahim

Boubacar Keïta, ont adopté cette "charte" au terme de trois jours de discussions à Bamako, avec la participation de quelque 500 participants (partis politiques, presse, syndicats, société civile, diaspora) répartis sur 5 groupes. "Nous demandons et espérons la compréhension l'appui et l'accompagnement de la communauté internationale dans cette mise en oeuvre diligente correcte de la charte et de la feuille de route de la transition", a-t-il ajouté. Les participants ont débattu aussi la question du futur président de la transition. Cette Charte propose que soit nommé un civil ou un militaire à la tête de la transition. Le document détermine aussi, les organes devant constituer cette transition, sa durée ainsi que le profil de la personne qui doit la diriger.

Les dirigeants de l'Organisation ouest-africaine qui ont imposé au Mali un embargo sur les flux commerciaux et financiers, continuent d'exiger que le président et le Premier ministre de la transition soient des "personnalités civiles" qui doivent être désignées d'ici le 15 septembre prochain. Quant à la durée de la transition, estiment-ils, elle ne doit pas dépasser une année. Le respect de ces dispositions constitue la condition de la levée des sanctions de la Cédéao. Les travaux de la concertation nationale au Mali, initiés par le CNSP, créé par les militaires mutins, ont débuté jeudi à Bamako pour discuter de la transition après le changement inconstitutionnel, ayant conduit à la démission forcée de l'ex-président Ibrahim Boubacar Keïta.